



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-23

Vadec

TABLE DES MATIÈRES

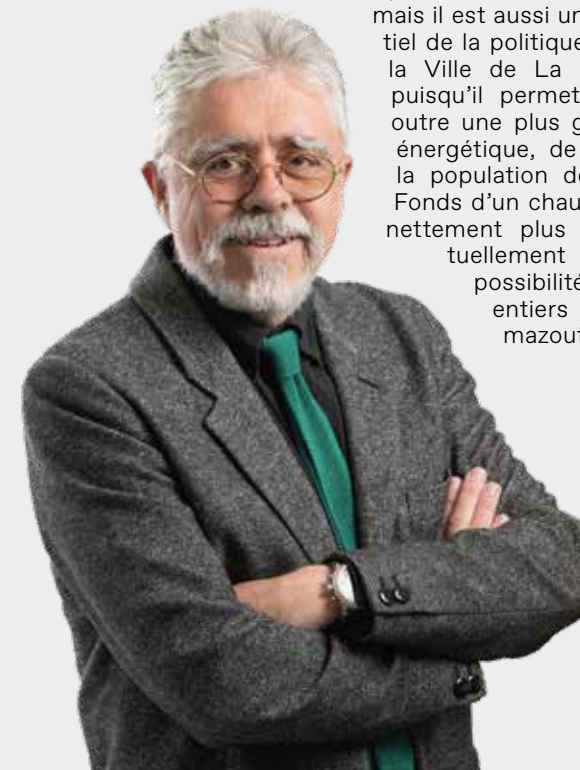
• Le message du président	<u>3</u>
• Données-clés de l'exercice	<u>4</u>
• Espace Valorisation	<u>6</u>
• Faits marquants	<u>8</u>
• Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc Jurassien	<u>15</u>
• Vadec_évolution	<u>16</u>
• CPCN (ex prévoyance.ne)	<u>17</u>
• Rapport QES	<u>18</u>
• À l'écoute de ses collaborateurs, Vadec communique aussi à l'externe	<u>20</u>
• Organigramme	<u>21</u>
• L'entreprise Vadec SA	<u>22</u>
• Conseil d'administration	<u>23</u>
• Les statistiques	<u>24</u>
• Les comptes	<u>32</u>
• Annexe	<u>52</u>

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les comptes 2022-2023 bouclent avec un bénéfice remarquable de 4.6 millions. Ce résultat pourrait nous tenter d'opter pour une baisse du tarif d'incinération, mais le Conseil d'administration est conscient que ce résultat est non seulement dû à une bonne maîtrise des dépenses mais également à une situation du marché de l'énergie qui est actuellement très favorable pour des producteurs comme Vadec. Or, ce marché est très volatile et nous avons déjà dû prendre en compte une baisse de nos prix de vente de l'électricité dans le budget 2023-2024. Pour les collectivités, il n'est pas souhaitable que les tarifs d'incinération de Vadec jouent au yoyo en fonction du tarif de l'électricité.

Au surplus, nous devons nous donner les moyens de poursuivre à marche forcée l'alimentation du fonds indispensable pour disposer des moyens propres nécessaires au financement de la construction de notre nouvelle usine à La Chaux-de-Fonds et éviter, le moment venu, de nous retrouver trop fortement endettés, notamment à cause de l'inflation des coûts de réalisation et trop exposés avec des intérêts passifs dont les taux pourraient avoir un effet dévastateur. N'oublions pas enfin que nous devons financer ces prochaines années des investissements indispensables pour poursuivre l'exploitation, mais lourds à amortir, compte tenu de la faible durée de vie restante de nos installations. Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration reste prudent avec le tarif d'incinération.

Le projet de renouvellement de notre usine de La Chaux-de-Fonds (projet Vadec_évolution) est au cœur de notre stratégie, mais il est aussi un élément essentiel de la politique énergétique de la Ville de La Chaux-de-Fonds puisqu'il permettra notamment, outre une plus grande efficacité énergétique, de faire bénéficier la population de La Chaux-de-Fonds d'un chauffage à distance nettement plus puissant qu'actuellement et qui offrira la possibilité à des quartiers entiers de se passer de mazout ou de gaz.



En 2024, le Conseil d'administration devrait pouvoir se prononcer sur le go ou no go du projet Vadec_évolution. Cette décision lourde de conséquence sera préparée avec soin pour diminuer les risques en regard des incertitudes inhérentes à un projet qui mettra 10 ans pour voir le jour et qui impactera nos processus et nos finances durant au moins 50 ans. Raison pour laquelle, le Conseil d'administration de notre société disposera d'ici là d'une stratégie revue à la lumière des dernières analyses de l'environnement qui influencent les industries du traitement et de la valorisation des déchets en Suisse et en Europe. Notre Conseil d'administration aura également entre ses mains les résultats des études menées avec le crédit voté en 2022 et dont les résultats auront été présentés préalablement aux actionnaires. Il disposera également des offres pour la réalisation des principaux postes du projet. Notre ambition commune avec Viteos reste à terme d'alimenter 15 000 ménages chaux-de-fonniers en chaleur et 20 000 ménages en électricité de manière efficiente et respectueuse de l'environnement.

Ce projet est l'occasion pour notre société de se pencher également sur le sens de notre entreprise pour les citoyens. Jusqu'à aujourd'hui, Vadec était une société de valorisation des déchets et l'énergie produite sous forme de chaleur et d'électricité, un sous-produit de l'incinération. J'ai la conviction qu'à l'avenir, Vadec deviendra un producteur d'énergie au moyen de déchets et devra être gérée en fonction de ce nouveau paradigme. Cette inversion pourrait avoir des implications non négligeables dans nos processus qui seront adaptés pour produire efficacement de l'énergie au moment où les consommateurs en ont besoin. Les réflexions menées autour de Vadec_évolution sont passionnantes et c'est un privilège d'y participer. C'est ici l'occasion de remercier le comité de pilotage de Vadec_évolution, présidé par Josette Frésard, qui permet au Conseil d'administration de disposer des informations nécessaires à ses prises de décisions.

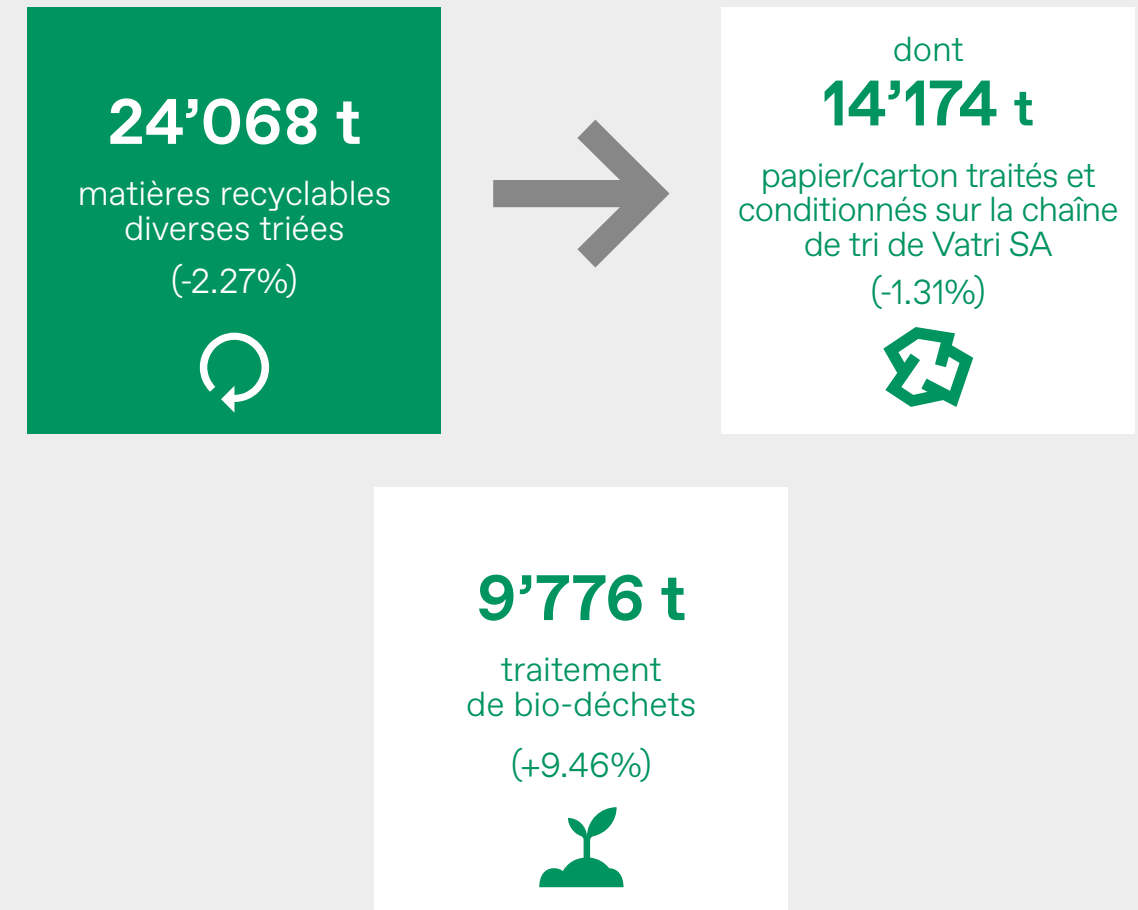
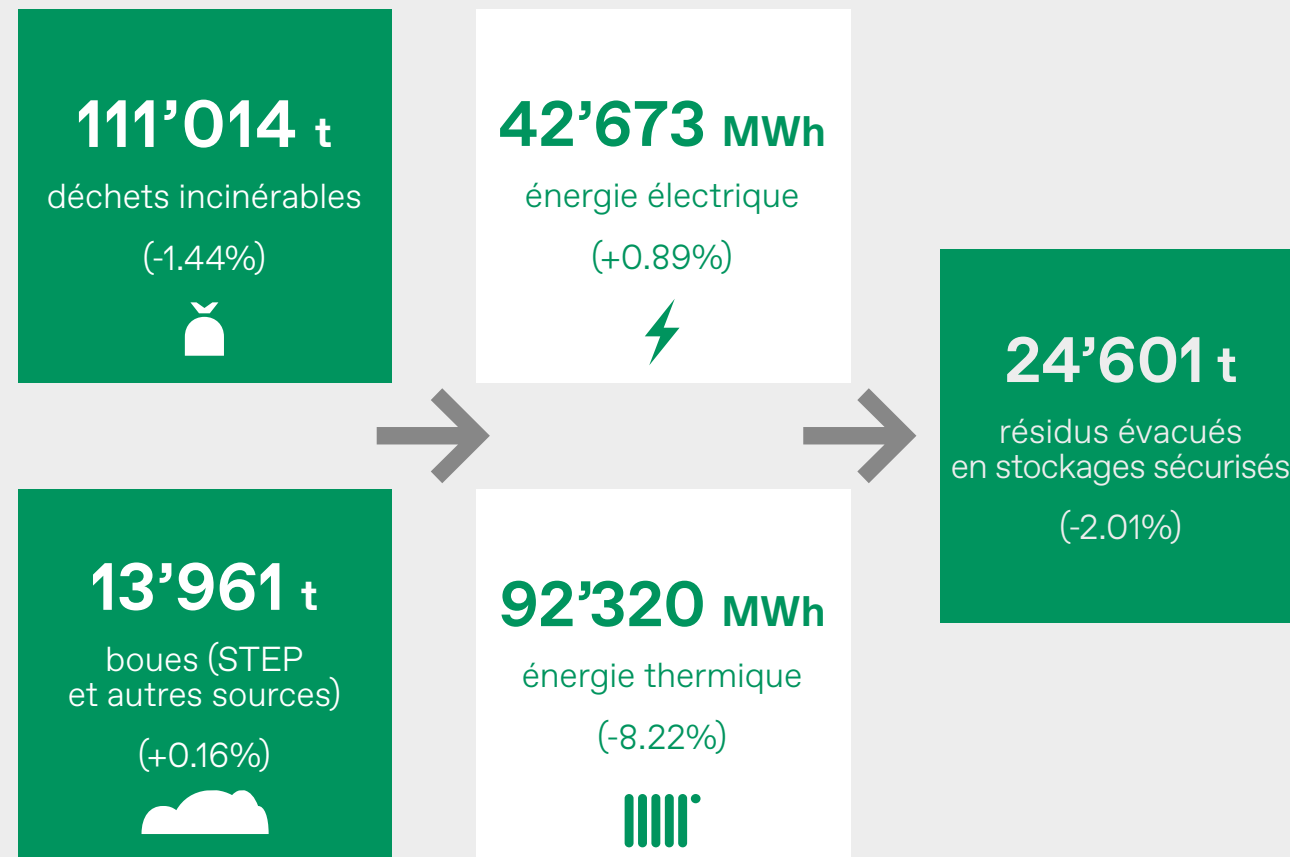
Mes remerciements vont ensuite au personnel de Vadec qui a assuré le bon fonctionnement des installations malgré leur relative vétusté et également à la direction qui, outre la responsabilité des opérations au quotidien, a su apporter de nouveaux outils de gestion, un entretien proactif des installations, un suivi encore plus efficace des besoins des clients et surtout une vision d'avenir. Mes remerciements vont enfin à mes collègues du Conseil d'administration pour leur bienveillance envers moi et pour leur engagement substantiel malgré la lourdeur de leurs tâches politiques et professionnelles.

• ANTOINE GRANDJEAN
• Président du Conseil d'administration

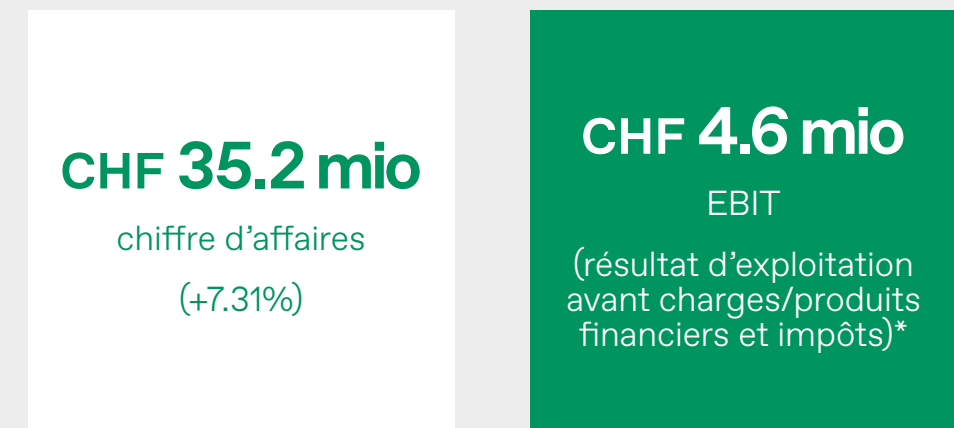
DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE

DURANT SON EXERCICE 2022-23, VADEC SA A :

- poursuivi les travaux de l'étape 2 du projet Vadec_évolution (mise à l'enquête et traitement des appels d'offres en marchés publics), dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.



CES ACTIVITÉS ONT GÉNÉRÉ:



* CE RÉSULTAT PERMET DE :

- alimenter le fonds de renouvellement.
- constituer les provisions nécessaires aux importants travaux de renouvellement et de remplacement sur les installations de production ne pouvant être que partiellement amorties sur le solde de la durée de vie d'exploitation.
- générer les provisions de démantèlement après la mise en service des nouvelles installations.

ESPACE VALORISATION

OPTIMISATION MAXIMALE DES MATIÈRES ET DE L'ÉNERGIE

Vadec favorise une économie circulaire en intervenant à chaque étape de l'Espace Valorisation pour assurer une gestion sûre, propre et durable des déchets en préservant et valorisant les matières. À disposition des collectivités et du public, Vadec fournit certaines de ses prestations en partenariat avec d'autres UVTD ou périmètres de gestion, mais aussi avec des entreprises privées actives dans ce domaine.

1. LIMITATION

Certains objets destinés à l'élimination peuvent être réutilisés en entamant un nouveau cycle de vie. Vadec favorise la réutilisation en collaborant avec des institutions ou associations pour les objets de seconde main. Elle soutient des initiatives de collecte de déchets sauvages et favorise également la réduction des déchets, en soutenant des initiatives publiques ou privées.

2. INFORMATION ET FORMATION

En partenariat avec d'autres périmètres de gestion, Vadec soutient les communes dans l'information de leurs habitants sur l'organisation de la gestion des déchets sur leurs territoires, grâce au guide MEMODéchets diffusé sous la forme d'un flyer, d'un site Internet dédié et d'une app pour smartphones.

Vadec sensibilise également les enfants à cette thématique à travers des animations en milieu scolaire ou des visites de l'usine de valorisation thermique des déchets de La Chaux-de-Fonds en partenariat avec COSEDEC, la coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Les visites sont aussi accessibles aux adultes intéressés.

Vadec forme et sensibilise les élus communaux, à travers des groupes de travail réguliers et des publications spécifiques.

3. LOGISTIQUE

Vadec propose aux collectivités des solutions clés en main pour une gestion logistique cohérente de l'ensemble des déchets, que ce soit au niveau des infrastructures, de la collecte ou des transports. Ex. : analyses détaillées de projets d'écopoints, de conteneurs ou de déchèteries, appels d'offres pour la collecte et le transport, rédaction de directives et règlements communaux, réorganisation en cas de fusion de communes, conseils pour l'achat de matériel, mandats d'exploitation d'infrastructures, gestion de la logistique de SacNEVa, taxe au sac et au poids, etc.

4. VALORISATION MATIÈRES

Vadec valorise plusieurs milliers de tonnes de déchets verts, de verre et de papier/carton dans ses 2 centres logistiques régionaux: les CLR de La Chaux-de-Fonds et de Colombier. Ce dernier comprend une déchèterie professionnelle, un espace de broyage des déchets incinérables dits encombrants et une chaîne de tri automatique unique dans la région pour le papier/carton. Celui de La Chaux-de-Fonds exploite un centre de compostage de bio-déchets ainsi qu'un espace de broyage des encombrants.

Ces 2 sites permettent de procéder à des opérations de transbordement.

Vadec gère aussi des filières de recyclage, cherche des solutions de valorisation, suit les marchés, négocie des prix de reprise des matières et contracte des prestations, via des partenariats public-privés ou des mises en concurrence.

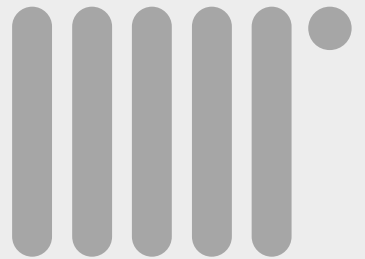
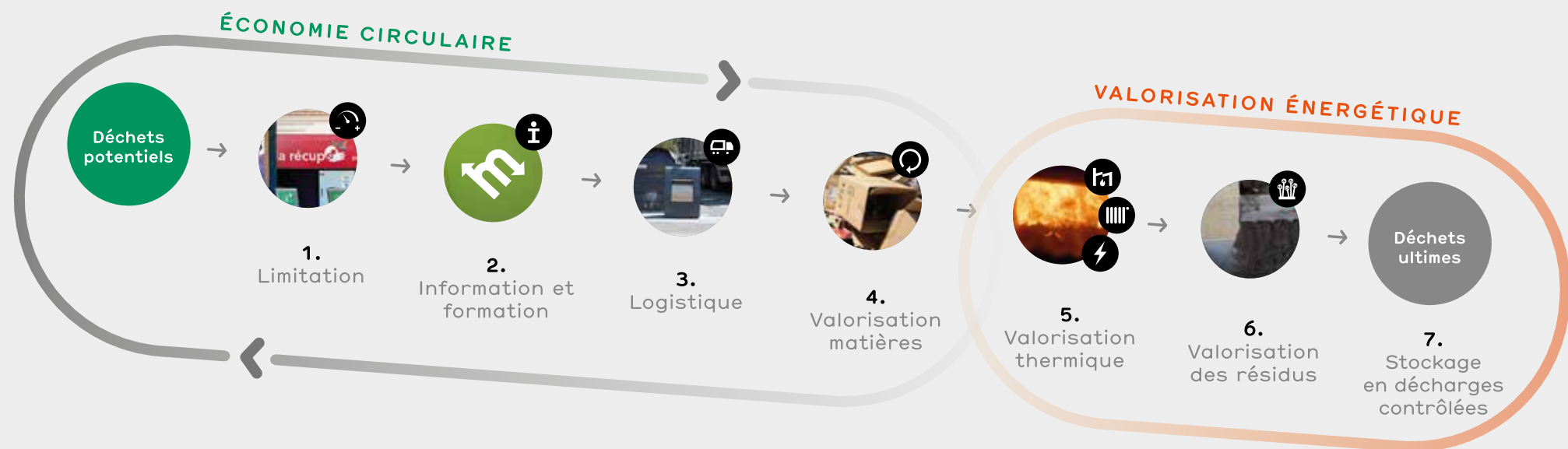
5. VALORISATION THERMIQUE

Vadec valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets qui n'ont pas pu être recyclés, soit environ 110'000 tonnes par année, sur deux sites d'incinération à La Chaux-de-Fonds et à Colombier.

La chaleur ainsi créée annuellement, équivalente à près de 10'000'000 de litres de mazout de chauffage, alimente deux réseaux de chauffage à distance (CAD) à La Chaux-de-Fonds (Viteos) et à Colombier (CADBAR). L'électricité qui est coproduite couvre les besoins annuels de plus de 12'000 ménages.

6. VALORISATION DES RÉSIDUS

L'incinération des déchets produit des résidus (mâchers et cendres volantes). Avant leur stockage définitif de façon conforme en décharge, Vadec s'assure de la valorisation de la fraction métallique de ces résidus, en partenariat avec les décharges contrôlées de Celtor et SEOD et en collaboration avec les autres UVTD suisses, notamment dans le cadre du projet SwissZinc pour l'extraction du zinc dans les cendres volantes. Les métaux récupérés sont réutilisés comme matières premières secondaires.



FAITS MARQUANTS 2022-23

LIMITATION, INFORMATION & FORMATION

DES SACS RÉUTILISABLES POUR SENSIBILISER AU TRI DES DÉCHETS

La Fondation Arc Jurassien Déchets a soutenu une opération de sensibilisation à la limitation et au tri des déchets, menée par la commune du Noirmont. Deux événements ont accompagné le projet au printemps et à l'automne 2023, avec des stands et des animations. Un groupe de bénévoles impliqués a collecté des linges usagés pour coudre plus de 1'000 sacs réutilisables de toutes tailles et coloris. Remis aux commerçants de la commune, ils sont distribués aux clients lors de leurs achats. Lorsqu'ils n'en ont plus l'usage, ils peuvent ensuite ramener les sacs à l'écopoint, où ils seront pris en charge pour être lavés puis remis dans le circuit pour entamer à chaque fois une nouvelle vie! Bravo à la commune ainsi qu'à tous les habitants et commerçants, soit plus de 150 personnes engagées dans ce projet.



L'ATTRACTIVITÉ DU MEMODÉCHETS AU DÉFI DE CHALLENGE MICROCITÉ

Au mois de septembre 2023, Vadec a participé au Challenge Microcité organisé par l'Université de Neuchâtel. Les étudiants, répartis en groupes interdisciplinaires, devaient répondre de manière innovante à des défis proposés par des entreprises et des acteurs socio-économiques de la région. En qualité de challenger, le défi de Vadec portait sur l'attractivité du MEMODéchets chez les jeunes ainsi que l'intégration de la limitation des déchets auprès des habitants. De bonnes idées ont été proposées, dont certaines pourront être intégrées dans des développements à venir.

Bravo et merci aux 5 étudiants, du Gymnase au Master.

MEMODÉCHETS GAGNE DU TERRAIN

L'édition 2023 du MEMODéchets compte environ 150 versions différentes sur notre zone d'apport qui représente un peu moins de 200'000 flyers. Il est utilisé par plus de 250 communes en Romandie et outre-Sarine pour informer leurs habitants sur la valorisation des déchets de manière simple et efficace. La hotline téléphonique, quant à elle, renseigne une dizaine d'habitants chaque jour.

Saidef (UVTD Fribourg) participe à cette aventure depuis 5 ans et Satom (UVTD Monthey) rejoint la plateforme pour l'édition 2024.



NOUVEAU GUIDE DES DÉCHETS

Fin 2022, les 122 communes des périmètres Vadec, SEOD, SIDP et Celtor ont reçu un guide des déchets élaborés par la Fondation Arc Jurassien Déchets, en partenariat avec les trois cantons concernés. Ce document expose le cadre réglementaire, explique les pratiques habituelles et liste les interlocuteurs de référence ainsi que les ressources pratiques, pour faciliter le travail des élus et des employés communaux. Également proposé à Strid et Saidef, ce guide devra être adapté à chaque contexte cantonal.



INFORMER DIRECTEMENT SUR LES CONTENEURS

Vadec propose des autocollants pour les conteneurs aériens à déchets recyclables, destinés à garantir la qualité des matières collectées : verre, boîtes en métal, alu et papier/carton. Ils comprennent le pictogramme de la filière en question ainsi qu'une explication sur les consignes de tri.

LES JEUNES S'INFORMENT

46 visites de notre UVTD de La Chaux-de-Fonds ont eu lieu et plus de 250 animations scolaires ont été réalisées par COSEDEC dans les communes du périmètre Vadec durant cet exercice. Toutefois, une bonne moitié des 50 communes des périmètres SEOD, SIDP et Celtor n'ont pas reçu d'animateur dans leurs écoles, alors qu'elles peuvent toutes bénéficier d'une intervention prise en charge par les périmètres. Les milieux scolaires sont donc tous invités à demander l'intervention d'un animateur pour sensibiliser les jeunes à la thématique des déchets; n'hésitez plus, contactez COSEDEC!



VISITES DE SIVALOR ET RC-PLAST

Au printemps 2023, les équipes de Vadec ont visité l'UVTD du Sivalor à Bellegarde-sur-Valserine (France), dans la perspective du projet Vadec_évolution et pour découvrir un bel outil pédagogique immersif, qui se traduit par un espace dédié didactique et ultra-performant. Une délégation de plusieurs collaborateurs a également visité RC-Plast à Grandson pour comprendre le processus du tri des flacons plastiques et les contraintes de qualité pesant sur les déchets collectés. Les flacons plastiques du canton de Neuchâtel y sont triés avant d'être envoyés dans différentes usines de recyclage.





LOGISTIQUE

VILLIGER FOURNIT LES CONTENEURS AÉRIENS

Le contrat d'acquisition de fourniture et de livraison de conteneurs aériens pour les déchets recyclables (verre, boîtes et papier/carton) de toute la zone d'apport Vadec a été renouvelé par appel d'offres marché public et c'est à nouveau l'entreprise Villiger qui a été retenue. Durant les 5 prochaines années, environ 400 pièces devraient être commandées, principalement par le périmètre du SEOD et la Ville de Neuchâtel.

VADEC EXPÉRIMENTE LE TRAÇAGE DES CONTENEURS DE LA NEUVEVILLE

Afin d'éviter la carence d'acquisition de données, La Neuveville s'est prêtée à une expérience de récolte d'information, à travers des puces fixées à tous ses conteneurs à déchets combustibles (DUC), y compris ceux destinés aux sacs taxés. Ainsi, chaque conteneur est levé, puis pesé et associé à un propriétaire.



UNE LOGISTIQUE ADAPTÉE POUR AIDER SATOM

En novembre 2022, Satom (UVTD de Monthey) a connu un grave incendie, impliquant une longue indisponibilité de son installation. Vadec a fait preuve de solidarité en soutenant ses collègues valaisans en prenant en charge une partie de leurs déchets incinérables. Ce dépannage a nécessité une gestion et une coordination logistique extrêmement précises de nos fosses pour éviter un surplus.



NOUVEAUX PRESTATAIRES POUR LES BOUES DE STEP

Les contrats de transport des boues de STEP ont été renouvelés en collaboration avec des représentants des STEP de chaque secteur au 1er janvier 2023. Les entreprises retenues sont Curty pour la région des Montagnes neuchâteloises, Von Arx pour couvrir le littoral neuchâtelois et Transvoirie pour la région du Nord vaudois comprenant Strid.



DES CONTENEURS AÉRIENS AUSSI À VILLERET ET SONVILIER

Les communes de Villeret et de Sonvillier ont installé des conteneurs aériens pour récolter les déchets recyclables et ont confié, par convention, leur logistique de collecte à Vadec.

CONTINUITÉ DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS DU PÉRIMÈTRE BEJUNE

Une vingtaine de communes du périmètre BEJUNE, comprenant les Franches-Montagnes, le Vallon de St-Imier et les Montagnes neuchâteloises, ont confié, depuis plusieurs années, la collecte de leurs déchets urbains combustibles à Vadec. Ayant remporté l'appel d'offres, l'entreprise Curty, est en charge de leur ramassage depuis le 1er janvier 2023.



VALORISATION MATIÈRES, CLR DE COLOMBIEROMBIER ET CLR LES BULLES

LES HABITANTS TRIENT DE MIEUX EN MIEUX

Il est encourageant de constater une légère baisse de la quantité de déchets incinérables issus des ménages depuis 2015 et ce, malgré une faible hausse de la population.

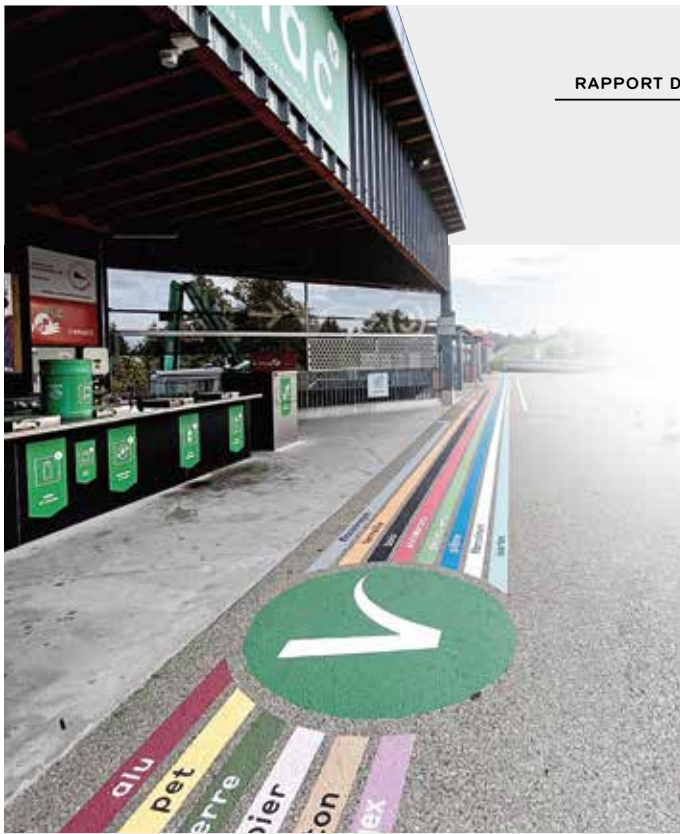
Cette diminution va de pair avec une légère augmentation de la quantité de déchets recyclables et compostables réceptionnés dans nos CLR et ceux de nos partenaires. Ces tendances reflètent une réalité réjouissante: les habitants de notre périmètre trient de mieux en mieux. Bravo pour ces performances.

Toutefois, comme il y a encore des déchets recyclables et compostables dans nos déchets incinérables, il reste une marge de manœuvre pour recycler davantage et surtout diminuer globalement ces quantités. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas!

DILAC SOUTIENT LA DÉCHÈTERIE DE LA NEUVEVILLE

L'équipe de Dilac (Déchèterie Intercommunale de la Croix) apporte son soutien ponctuel à la commune de La Neuveville pour l'accompagner dans l'exploitation de sa déchèterie. C'est à travers une convention que les prestations sont sollicitées à la demande, suite à une période initiale de formation du personnel.





COMPOST 2023 CERTIFIÉ BIO – CLR LA CHAUX-DE-FONDS

Cette année encore, le compost traité au CLR de La Chaux-de-Fonds aux Bulles a été analysé selon certains critères édictés par BIO Suisse et a obtenu sa certification 2023. Cette édition 2023 a été marquée par la forte tempête qui a balayé La Chaux-de-Fonds le 24 juillet 2023 et détruit de nombreux arbres sur son passage, engendrant des tonnes de matières supplémentaires à traiter. L'hiver clément et le reste de la période estivale très sec ont été favorables à la qualité du compost.



UNE NOUVELLE HALLE DE STOCKAGE INTERMÉDIAIRE AUX BULLES – CLR LA CHAUX-DE-FONDS

La consommation de papier et de carton étant en augmentation, il est devenu primordial de trouver une solution pour accueillir et stocker ces matières dans un lieu fermé et sécurisé afin de maintenir sa qualité et éviter son envol en cas de forts vents. Ainsi, une halle de stockage intermédiaire au toit arrondi a vu le jour aux Bulles à l'automne 2023. Après leur arrivée sur site, le papier et le carton sont conservés à cet endroit avant d'être transférés dans l'usine de tri Vatri de Colombier pour être ensuite recyclés en papeterie ou cartonnerie.



AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET MARQUAGE COLORÉ POUR DILAC

Mi-février 2023, la déchèterie Dilac s'est parée de 24 panneaux photovoltaïques pour répondre à ses besoins électriques et devenir quasiment autosuffisante. Cette surface correspond à 11 kWp pour une production de 9'200 kWh/an. L'énergie est directement utilisée sur place et le surplus est vendu à Elî10. Cette installation, qui sera complètement rentabilisée dans 8 ans, complète le marquage coloré au sol qui permet aux usagers de se guider aisément dans la déchèterie en suivant les flèches pour trouver la filière dont ils ont besoin. Peintes à l'automne 2023, ces lignes de couleurs ainsi que certaines autres indications au sol complètent la nouvelle identité de Dilac destinée à faciliter l'utilisation de la déchèterie par la population.

VALORISATION THERMIQUE, UVTD LA CHAUX-DE-FONDS ET COLOMBIER

ASSAINISSEMENT COMPLET DU LAVEUR DE FUMÉES – UVTD LA CHAUX-DE-FONDS

De manière à garantir un fonctionnement fiable du processus d'épuration des fumées jusqu'à l'arrêt des installations, consécutivement au démarrage de la nouvelle UVTD Vadec_évolution à La Chaux-de-Fonds, nous avons procédé à un assainissement complet du revêtement intérieur du laveur de fumées BG2 qui traite les polluants soufrés (SO₂, SO₃). Les travaux se sont déroulés durant le mois de juin 2023, pendant la grande révision annuelle.



COMPRESSEURS À AIR COMPRIMÉ TOUT NEUFS – UVTD COLOMBIER

Les compresseurs sont essentiels pour produire l'air comprimé dont on a besoin pour actionner les équipements nécessaires au fonctionnement du four et pour transporter les cendres volantes. En janvier 2023, deux nouveaux compresseurs ont donc été installés à l'UVTD de Colombier pour remplacer ceux en fin de vie.



ASSAINISSEMENT DES PORTES POUR LE STOCKAGE INTERMÉDIAIRE DU PAPIER À COLOMBIER

Pour des questions de sécurité, deux nouvelles portes ont été installées au niveau de l'ancienne réception papier/carton de l'UVTD de Colombier, en février 2023.



REMPLACEMENT DE LA STATION DE PRÉPARATION DE L'EAU OSMOSÉE ET AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE STOCKAGE – UVTD COLOMBIER

Durant l'été 2023, l'installation employée pour le traitement de l'eau de chaudière en eau osmosée a été complètement renouvelée à l'UVTD de Colombier. En effet, il est impératif que l'eau utilisée dans le circuit eau-vapeur, notamment turbine-vapeur, soit purifiée pour éviter une détérioration des équipements et permettre une exploitation optimale. Deux citernes de 8'000 litres d'eau osmosée chacune ont également été installées pour parer à toute éventualité et garantir ainsi une plus grande autonomie de fonctionnement.



UN BROYEUR À BOUES DE STEP POUR DÉCHIQUETER DES CORPS ÉTRANGERS – UVTD COLOMBIER

Depuis le mois de mai 2023, un broyeur à boues de STEP a été installé à l'UVTD Colombier pour le déchetage de corps étrangers indésirables, tels que des pierres, des morceaux de bois ou de ferraille qui peuvent boucher les installations et provoquer des dégâts, nécessitant un démontage laborieux. Ainsi, une fois déchetés, les matériaux sont rendus compatibles au pompage des boues, protégeant les installations contre de longs arrêts non-planifiés et coûteux.



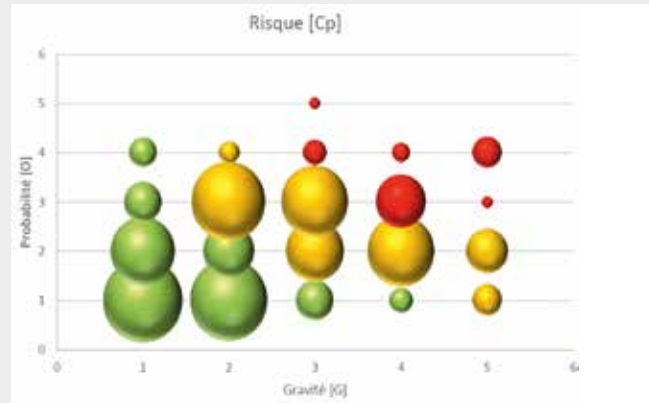
CANONS À EXPLOSIONS POUR NETTOYER LES CHAUDIÈRES EN FONCTION – UVTD COLOMBIER

Destinés aux nettoyages automatiques des chaudières en fonction, par onde de pression (détonation d'un mélange de gaz naturel et d'oxygène), deux canons à explosions ont été installés à l'UVTD Colombier: en mars 2023, sur la ligne 1 et en septembre 2023 sur la ligne 2, par la société suisse Bang&Clean AG. Il s'agit seulement de la 3^{ème} installation en Suisse et la 1^{ère} en Suisse romande. En effet, ce nouveau procédé nettoie la chaudière en profondeur, sans causer de dommages. Cette solution permet à Vadec d'optimiser son rendement, en assurant une production énergétique durant les 11 mois qui suivent la grande révision annuelle de l'usine.



ANALYSE DES RISQUES POUR ASSURER UN PLAN DE CONTINUITÉ – UVTD CHAUX DE FONDS ET COLOMBIER

En attendant la réalisation du projet de la nouvelle usine de Vadec_évolution, des investissements sont nécessaires pour maintenir en fonction les UVTD actuelles encore plusieurs années. Ainsi, une analyse des risques sur le long terme a été réalisée conduisant à un plan de continuité destiné à piloter les futurs investissements nécessaires au maintien de la bonne marche des installations.



GRANDES RÉVISIONS – UVTD LA CHAUX-DE-FONDS ET COLOMBIER

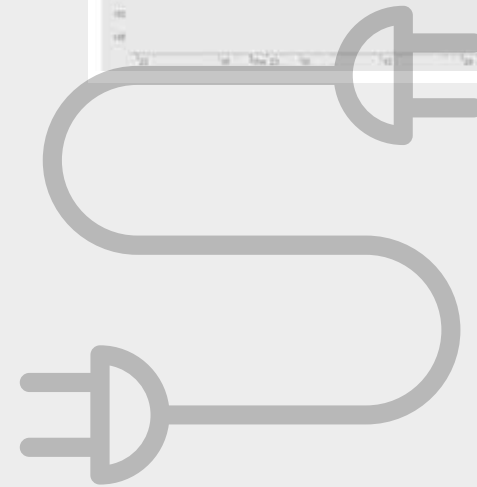
Lors des grandes révisions de La Chaux-de-Fonds et de Colombier, tous les domaines ont été méticuleusement pris en compte et les imprévus ont été abordés avec beaucoup de sérénité. Environ 32 entreprises externes, avec en moyenne 16 personnes par jour, ont œuvré sur chacun des sites. Tous les délais ont été tenus, sans aucun accident à déplorer, dans des usines maintenues propres, rangées et respectant les consignes de santé et sécurité. Seul petit incident à relever: un camion a bloqué l'entrée de Vadec à La Chaux-de-Fonds pendant quelques heures car son arbre de transmission s'était rompu.

Les turbines (TG1, TG2 et TG3) ont été ouvertes et révisées afin d'évaluer les besoins en travaux de réfection. La TG3 et la TG2 méritent des réparations qui seront planifiées durant ces prochaines années. L'assainissement du système de régulation des turbines a également été mené afin de garantir leur fonctionnalité et en assurer la sécurité. Une campagne de mesures d'isolement des alternateurs TG1, TG2 et TG3 est aussi prévue.



TENDANCES DU MARCHÉ ÉLECTRIQUE

Le marché de l'électricité a subi une hausse significative résultant de la conjonction de plusieurs facteurs. Le conflit en Ukraine a entraîné une rupture d'approvisionnement de gaz, tandis que la révision des centrales nucléaires en France et la reprise économique post-COVID ont également joué un rôle sur l'offre disponible. Ces circonstances nous ont conduit à réajuster nos tarifs de vente pour 2023 et 2024 avec l'opportunité de valoriser notre production d'énergie durant une période favorable et stable, car le marché n'avait jamais affiché des valeurs aussi élevées. Cependant, il semble que le marché soit maintenant entré dans une phase de stabilisation, avec une tendance à la baisse. Vadec a géré cette crise en concluant des contrats à faible risque et à des niveaux de prix élevés.

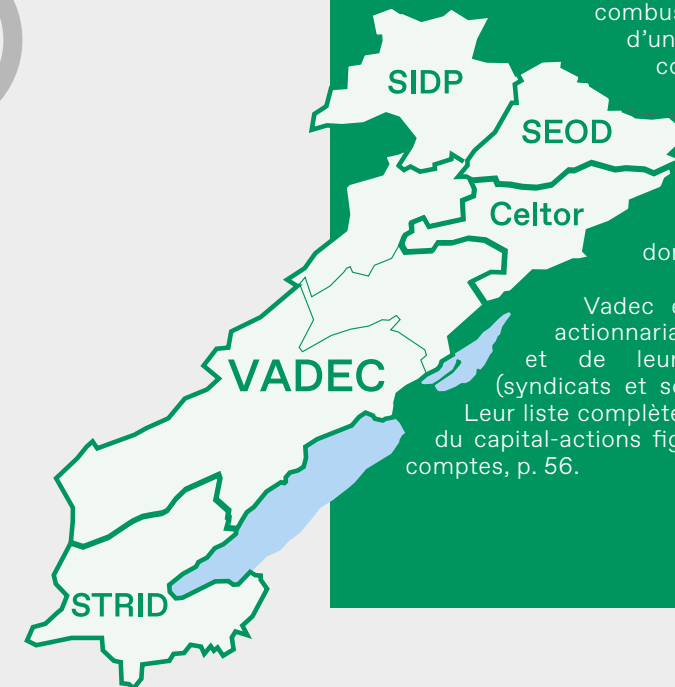


ENSEMBLE POUR MIEUX GÉRER LES MATIÈRES DE L'ARC JURASSIEN

Vadec SA – Réseau de valorisation des déchets Arc jurassien – est une société anonyme d'intérêt public dont la mission historique est la valorisation thermique des déchets incinérables sur le territoire du centre de l'Arc jurassien suisse. Vadec apporte des solutions durables et efficaces à sa zone d'apport, desservant près de 350'000 habitants répartis sur 4 cantons: le Jura, Neuchâtel, Berne avec le Jura bernois et Vaud en englobant une partie du Nord vaudois.

Ses deux usines de valorisation thermique des déchets (UVTD) de La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et Colombier traitent les déchets par incinération, produisent de l'électricité et alimentent deux réseaux de chauffage à distance (CAD). Active sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, Vadec sensibilise à la gestion des déchets, apporte son expertise pour la mise en place d'une logistique de collecte cohérente, conditionne et valorise les matières recyclées, valorise l'énergie produite par l'incinération des déchets combustibles et s'assure d'un stockage final conforme des résidus d'incinération. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Vadec est constitué d'un actionariat de communes et de leurs regroupements (syndicats et sociétés anonymes). Leur liste complète avec la répartition du capital-actions figure à l'annexe aux comptes, p. 56.



VADEC_ÉVOLUTION

DEUX ÉTAPES DE PLUS POUR LE PROJET VADEC_évolution

Le crédit de CHF 15 millions alloué le 24 juin 2022 par le Conseil d'administration, a permis de franchir deux nouvelles étapes importantes durant l'été 2023; d'une part, le lancement des appels d'offres process (fourniture des installations d'incinération et de valorisation énergétique) et d'autre part, le dépôt du dossier d'autorisation de construire intégrant la mise à l'enquête publique du projet.

L'avant-projet a dessiné les contours de l'usine. L'étape suivante est, elle, composée de trois phases distinctes:

- Le projet d'ouvrage développe non seulement les nombreux points techniques esquissés dans l'avant-projet, mais aussi les aspects architecturaux du futur bâtiment. Ces derniers ont une importance particulière étant donné l'implantation proche du centre-ville. Afin de minimiser l'impact sur le bâti existant, une attention spécifique a été portée à la distribution des différents volumes du bâtiment et à ses façades, imaginées de couleur terra cota pour rappeler les toits de la ville.
- Les deux appels d'offres process, comprenant le four, la chaudière et le traitement des fumées ainsi que la valorisation énergétique (turbine et aéro-condenseurs), permettent de sélectionner les entreprises qui réaliseront les installations et de fiabiliser le devis du projet; ces deux lots représentent une part prépondérante de l'investissement global.
- Le dépôt du dossier d'autorisation de construire permet aux autorités communales et cantonales de se prononcer sur le projet et d'informer la population concernée au travers de la mise à l'enquête publique.

Ces différents points permettront, en 2024, de présenter un projet abouti et planifié au Conseil d'administration qui aura ainsi toutes les cartes en main pour décider de la tranche de crédit suivante et du lancement des travaux.

Pour rappel, les aspects logistiques ont fait l'objet d'une attention particulière. Les centres logistiques régionaux (CLR) déjà implantés ainsi que le transport par le rail et la route, grâce à des véhicules électriques ou à hydrogène, minimiseront l'impact de l'acheminement des déchets jusqu'à La Chaux-de-Fonds, tout en favorisant l'évacuation des résidus.

Pour valoriser au maximum l'énergie thermique produite par les nouvelles installations, la Ville de La Chaux-de-Fonds augmentera le réseau de chauffage à distance. Le développement de ce dernier répond aux politiques énergétiques et climatiques de la Ville, du Canton et de la Confédération. Un partenariat entre Vadec, la Ville de La Chaux-de-Fonds et Viteos permet de mener de front ces projets d'importance pour la région.

Les premiers travaux sur site sont prévus pour 2025-2026 et la mise en service de la nouvelle usine est planifiée pour fin 2031. Le démantèlement de l'usine existante ainsi que la remise en état du site se poursuivront en 2032.



Pour répondre aux questions qui pourraient surgir, un site d'information dédié a été mis en place : evolution.vadec.ch



RAPPORT D'ACTIVITÉ VADEC – CPCN

La Caisse de pensions a fait face à une année 2022 mouvementée et difficile en raison de l'instabilité des marchés financiers. Au 31 décembre 2022, elle a affiché un rendement brut de -10.68 %, un degré de couverture de 73.5 % et une réserve de fluctuation de valeur solide, malgré les turbulences majeures, s'élevant à CHF 343 millions. Grâce à sa politique de prudence et aux consolidations effectuées au cours des dernières années, la Caisse a pu faire face à sa pire année boursière depuis 2008, respectant parfaitement son chemin de croissance.

Le Conseil d'administration a ainsi pu maintenir un taux d'intérêt crédité de 1 % sur les avoirs de vieillesse des assurés actifs en 2022. Sur les quatre dernières années, un taux moyen de 2.7 % a été crédité sur les avoirs de vieillesse, largement supérieur aux attentes initiales de 1.5 % lors du passage à la primauté des cotisations. De plus, la réorganisation complète de la Caisse permet de proposer un soutien renforcé et des frais d'administration parmi les plus bas du pays, s'élevant à seulement CHF 90 par assuré, bien en dessous de la moyenne des Caisses de pensions suisses.

Au premier semestre de 2023, la Caisse a enregistré une performance positive de 3.9 % et un degré de couverture à 76.2 %, dépassant de 7.4 points de pourcentage l'objectif de son chemin de croissance.

PART AU DÉCOUVERT

La CPCN est une institution de prévoyance de droit public appliquant le système de capitalisation partielle, fondée sur le principe de pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. La Caisse suit pleinement le chemin de croissance, visant à augmenter son taux de couverture chaque année pour atteindre au moins 80 % d'ici 2052.

Le découvert de la Caisse, c'est-à-dire la part non capitalisée des engagements, doit être garanti par la collectivité publique. Au 1er janvier 2023, sur la base d'un degré de couverture de 73.5 %, la part au découvert imputable à Vadec s'élevait à CHF 9'698'185.

RAPPORT QES



QUALITÉ

Vadec SA a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement), qui valident et garantissent la mise en place, le maintien ainsi que l'amélioration continue des processus internes. Aucune non-conformité, même mineure, n'a été relevée. Plusieurs améliorations ont été identifiées, notamment au niveau des critères d'extraction des données pour les rapports environnementaux. Ces derniers ont été affinés en fonction des éléments techniques afin d'être représentatifs des conditions d'exploitation.

ENVIRONNEMENT

Tous les mois, Vadec SA transmet au SENE (Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel) des rapports sur la qualité de l'eau et de l'air rejetés par les UVTD. D'une manière volontaire et sans obligation légale, Vadec SA communique également, les résultats des mesures régulières de dioxines effectuées sur les trois lignes d'incinération.

Biannuellement, à l'aide de son matériel, le SENE conduit ses propres mesures pour vérifier le bon fonctionnement de l'autocontrôle (à l'exception des dioxines/furanes qui demandent un appareillage hautement spécialisé). Pour l'exercice 2022-23, tous les paramètres mesurés et destinés au contrôle sur les émissions atmosphériques respectent les normes en vigueur sur les deux lignes de l'UVTD de Colombier et la ligne de l'UVTD de La Chaux-de-Fonds, excepté quelques déviations pour lesquelles nous travaillons à identifier les causes et à les éliminer.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Depuis août 2023, la société ACTA réalise des audits SST internes mensuels sur les différents sites de Vadec. La coordinatrice SST-Qualité et/ou ACTA ont également assuré une présence quasi-quotidienne sur les sites, lors des grandes révisions des UVTD de La Chaux-de-Fonds et Colombier, durant lesquelles aucun accident professionnel n'a été déploré. Des tests des sirènes d'alarme et d'évacuation ont également été réalisés.

Certaines formations ont été planifiées pour prévenir les accidents et réagir en conséquence en cas d'événements. Ainsi, plusieurs sessions ont été organisées avec des prestataires externes :

- Formation de 15 nouveaux secouristes, soit un doublement du nombre;
- Formation de 53 collaborateurs au comportement en cas de feu, dont l'utilisation des extincteurs, soit plus de la moitié des collaborateurs, tant au niveau opérationnel qu'administratif;
- Formation de 11 collaborateurs à l'utilisation de nacelle élévatrice pour assurer des services de maintenance et d'exploitation et obtention de leur permis;
- Formation de 2 collaborateurs à la manipulation de véhicules moteurs des chemins de fer (OCVM) et obtention de leur permis;
- Formation de tous les collaborateurs sur la cybersécurité, grâce à des informations, des vidéos et des tests envoyés durant toute l'année 2023.

La coordinatrice SST-Qualité a également mené une action de prévention sensibilisant aux dangers liés à l'exposition au soleil auprès des collaborateurs des CLR et de Dilac.

CYBERSÉCURITÉ

Comme toutes les entités de production, Vadec peut aussi être la cible d'attaques informatiques. Un acte malveillant au niveau du système technique pourrait conduire à l'arrêt des installations. Bien entendu, il en va de même au niveau administratif.

Vadec a mandaté une société spécialisée pour faire un audit complet de nos réseaux informatiques. Des points critiques ont été mis en évidence et des actions correctives ont été générées en collaboration avec le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), qui est notre partenaire pour l'infrastructure bureautique et de gestion des données.

L'utilisation intensive et quotidienne des outils informatiques pour l'échange d'informations, y compris avec l'extérieur, est une importante source potentielle de risques en matière de cybersécurité.

En collaboration avec une société spécialisée, un programme de sensibilisation et de formation de tous les collaborateurs a été instauré. L'objectif est de rendre l'ensemble du personnel attentif sur les méthodes utilisées par les hackers pour introduire des virus ou autre «cheval de Troie», notamment via l'envoi de courriels frauduleux.

Des courriels d'information (vidéos, présentations, etc.) sur différentes thématiques ont été envoyés à tous les utilisateurs, suivis de quiz permettant de tester le niveau de compréhension.

72% des collaborateurs ont participé de manière régulière.

80% de réussite globale.



À L'ÉCOUTE DE SES COLLABORATEURS, VADEC COMMUNIQUE AUSSI À L'EXTERNE

RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL DE VADEC SA

Le taux de rotation du personnel de Vadec SA est en augmentation, en comparaison à l'exercice précédent, passant de 4.93 % à 7.31 %. Cette situation s'explique par des départs en retraite, des changements de carrière ou des choix de changements professionnels pour des motifs familiaux.

Malgré ces mouvements, les effectifs de Vadec SA sont restés stables avec 82 employé-es (+ 1 personne par rapport à la fin de l'exercice précédent) correspondant à 76.50 EPT (+1.6 EPT). Certaines collaboratrices ont sollicité et obtenu une légère augmentation de leur taux d'activité.

DÉNONCIATION DE LA CCT

Dans sa séance du 29 septembre dernier, le Conseil d'administration de Vadec SA a pris la décision de dénoncer la présente convention collective de travail (CCT) pour le 31 décembre 2024.

Cette décision est la conséquence d'une évolution différente entre les environnements économiques et les activités respectives de Viteos SA et de Vadec SA (co-signataires de la CCT) ces dernières années; la pertinence de partager une convention collective commune ne fait donc plus sens.

La direction a très tôt associé la commission du personnel de l'entreprise aux discussions, qui a parfaitement compris la raison de cette décision. De concert, la direction et la commission ont estimé que, pour l'intérêt commun, une CCT avec un unique syndicat comme partenaire social était préférable pour l'avenir.

Cette dénonciation ne remet nullement en cause la volonté de Vadec SA d'avoir une convention collective de travail, bien au contraire, l'objectif est qu'au terme de discussions entre les partenaires, une nouvelle CCT puisse entrer en vigueur au 1er janvier 2025.

Toutefois, il est difficile de prévoir la durée de ces discussions et, en attendant, les conditions de la CCT actuelle perdureront tant et aussi longtemps que la nouvelle CCT n'entrera pas en vigueur.

LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

À l'instar des entreprises suisses, Vadec SA s'est mise en conformité avec la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) au 1er septembre 2023. Dès lors, toute personne désireuse de connaître quels types de données sont récoltées par Vadec SA et quelles finalités de traitement leur sont appliquées, peut obtenir toute information utile à l'adresse confidentialite@vadec.ch.

Le personnel de Vadec SA a reçu une charte traitant de la protection des données, complété d'un calendrier de conservation des données personnelles, consultable à loisir et disponible sur l'intranet de l'entreprise. Une nouvelle rubrique sur la politique de confidentialité de Vadec SA est également disponible sur le site internet de l'entreprise.

CHANGEMENT D'ASSUREUR SOCIAL PRIVÉ AVEC MEILLEUR ENCADREMENT ET SUIVI DE L'ABSENTEÏSME.

Arrivés à échéances, les contrats pour l'assurance perte de gain maladie et accident complémentaire ont pu être renouvelés avec Le Groupe Mutuel, un nouvel assureur en charge des employés de Vadec SA depuis le 1er janvier 2023, pour une durée de 3 ans.

Cette collaboration est réjouissante puisque cet assureur nous propose, en cas de sinistre, un suivi spécifique et personnalisé, grâce à ses care et case managers. Il prend en considération les intérêts communs du personnel et de l'entreprise, au moyen de ses outils d'accompagnement et ses expertises.



COMMUNICATION

IMAGÉS, LES MURS DE VADEC COMMUNIQUENT

Après une pause forcée due à la pandémie Covid 19, les visites pour enfants ont pu reprendre du service. Profitant de ce contexte, Vadec SA a décidé de relancer son concept de visites guidées pour adultes à La Chaux-de-Fonds, en faisant découvrir son usine à la population, depuis l'intérieur. Démystifier l'usine, présenter les processus et éléments clés en immergeant les visiteurs dans une atmosphère réelle et ludique font partie des objectifs que Vadec s'est fixés. Le tour d'usine est prêt à accueillir les intéressé-es avides de découvrir le monde de la rudologie à travers un parcours agrémenté de plusieurs fresques.

Pour ce faire, les deux artistes neuchâtelois Kesh et Soy ont collaboré ensemble sur les œuvres pour plonger les individus, dès leur arrivée, dans l'univers fascinant des déchets.

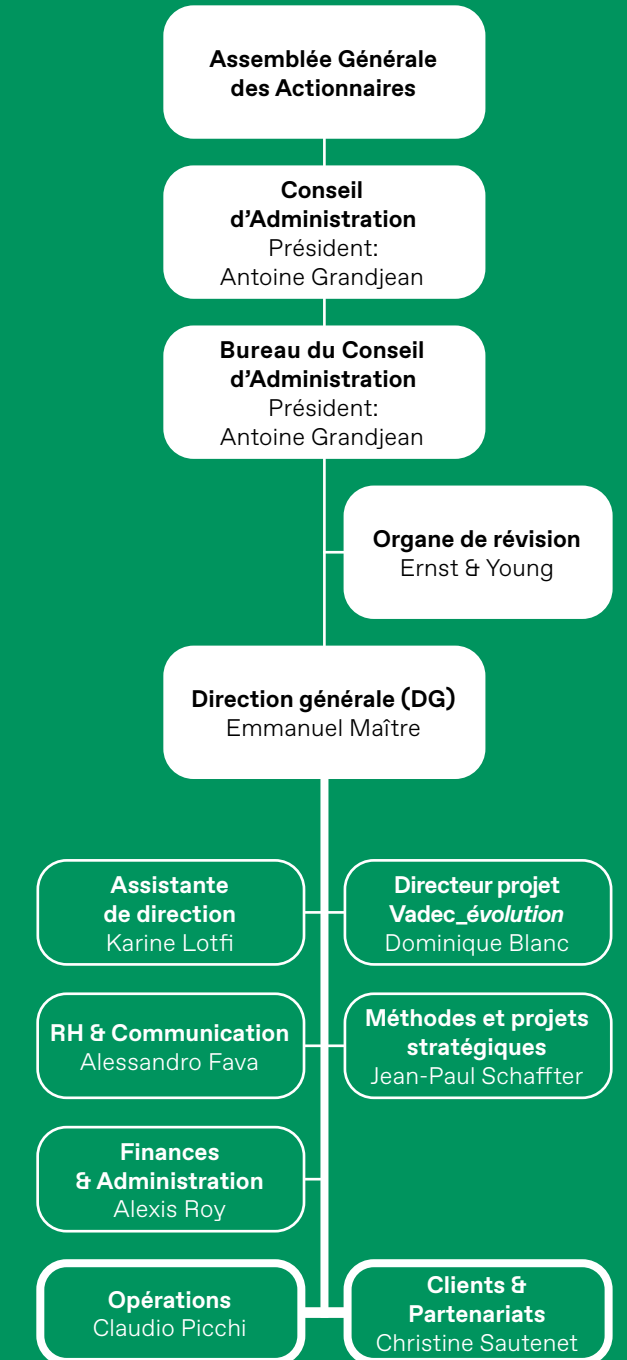
Deux nouvelles guides externes ont aussi été mandatées pour les visites d'adultes. Formées à l'aide d'une présentation détaillée et du savoir-faire de plusieurs collaborateurs de Vadec, elles sont devenues expertes et répondent présentes à chaque demande. Ces deux guides occupent une position stratégique pour présenter Vadec et toutes ses subtilités aux visiteurs.

VADEC SOUTIENT SES VOISINS

Désirant participer à la vie des quartiers où Vadec a ses installations d'exploitation, Vadec soutient chaque année plusieurs événements locaux avec des actions liées à la gestion des déchets. Ainsi durant l'exercice écoulé, à La Chaux-de-Fonds, elle a soutenu la Braderie ainsi que la 5^{ème} édition du Family Game. Vadec était également partenaire de La Fête de Mai, notamment avec la présence d'un stand informatif. La Fête villageoise de Colombier a aussi bénéficié de notre soutien.

En complément, chaque année, elle met des gants à disposition des bénévoles pour les journées Poutzdays.

ORGANIGRAMME



L'ENTREPRISE VADEC SA

Vadec est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation des déchets urbains recyclables et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de l'environnement. Vadec fonctionne comme un guichet unique pour toute question liée à la gestion des déchets et est ainsi active à chacune des étapes de l'Espace Valorisation (voir page 6).

Certifiée ISO 9001 et 14001, Vadec adhère pleinement au concept de développement durable et accorde une attention particulière à son impact sur l'environnement. Vadec remplit également les exigences en matière de santé & sécurité édictées par sa solution de branche (KASi).

Vadec analyse puis se dote des moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Vadec répond aux attentes de ses clients, partenaires, collaborateurs, et conseille les usagers en adoptant une attitude positive, ouverte aux changements et favorisant une gestion responsable des déchets.

Elle applique notamment une politique de gestion du personnel dont les règles et directives sont valables à tous les niveaux de l'organisation.

Elle communique régulièrement au travers de campagnes, d'organisation d'événements, d'outils informatiques et de programmes pédagogiques.

La charte d'entreprise régit ces points.

CHARTRE D'ENTREPRISE

POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE QUALITÉ, VADEC

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, d'égalité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

SOUICIEUSE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, VADEC

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

ATTACHANT UNE IMPORTANCE CAPITALE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ, VADEC

- forme et informe son personnel à l'identification des risques et aux mesures à prendre pour les réduire, ceci en lien avec sa solution de branche;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales;
- adapte ses dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois mutations en 2022-2023

Le Conseil d'administration a tenu six séances plénières au cours de l'exercice 2022-2023, huit autres séances s'étant limitées à son seul Bureau.

Il a enregistré trois mutations.

PRÉSIDENT:

ANTOINE GRANDJEAN*
Ville de Neuchâtel

VICE-PRÉSIDENT:

PATRICK HERRMANN*
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

SECRÉTAIRE:

JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE*
Secrétaire de STRID SA

MEMBRES:

MICHAËL BERLY
Conseiller communal,
Le Locle (dès le 23.03.2023)

DENIS DE LA REUSSILLE
Conseiller communal,
Le Locle (jusqu'au 23.03.2023)

VALÉRIE DUBOSSON
Conseillère communale,
La Tène

CATHERINE FAVRE ALVES
Maire,
Plateau de Diesse

JOSETTE FRÉSARD*
Présidente du Conseil
d'administration de Viteos SA

DANIEL GEISER
Conseiller communal,
Val-de-Ruz

THÉO HUGUENIN-ELIE
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

ROXANE KUROWIAK*
Conseillère communale,
Milvignes

PIERRE LÛCHINGER
Conseiller communal, Courroux,
Représentant le SEOD, Delémont
(dès le 23.03.2023)

LIONEL MAÎTRE
Maire, Boncourt
Représentant le SIDP,
Porrentruy (jusqu'au 23.03.2023)

MAURO MORUZZI
Conseiller communal,
Neuchâtel

DANIEL PHEULPIN
Directeur général
de Viteos SA

PIERRE RENAUD
Conseiller communal,
La Sagne

MAXIME ROGNON
Conseiller communal,
La Grande Béroche

ROMAIN SCHÄR
Maire, La Baroche
Représentant le SIDP,
Porrentruy (dès le 23.03.2023)

MICHEL TOBLER*
Maire, Boécourt,
Président du Comité du SEOD,
Delémont (jusqu'au 23.03.2023)

MICHEL TSCHAN*
Conseiller municipal,
Corgémont

ANDRÉ TSCHUDI
Maire,
Le Bémont

RÉVISEUR:

FIDUCIAIRE ERNST & YOUNG SA
Sébastien Leandri
Lausanne

DIRECTION:

EMMANUEL MAÎTRE
Directeur général

* Membre du Bureau du Conseil



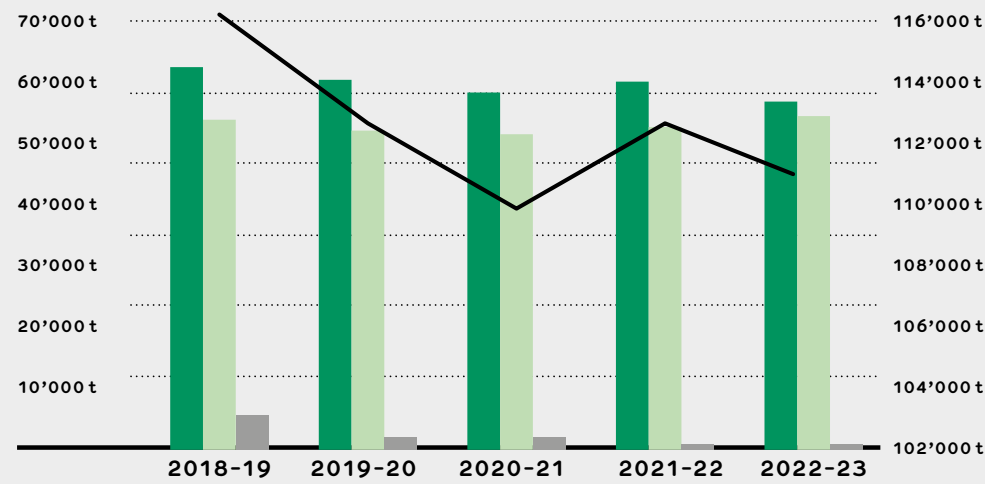
STATIS- TIQUES

2022-23

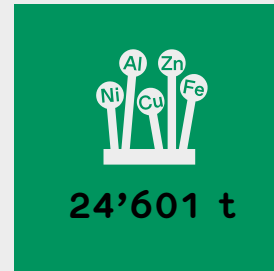
Vadec

INCINÉRATION

Déchets incinérables facturés en tonnes

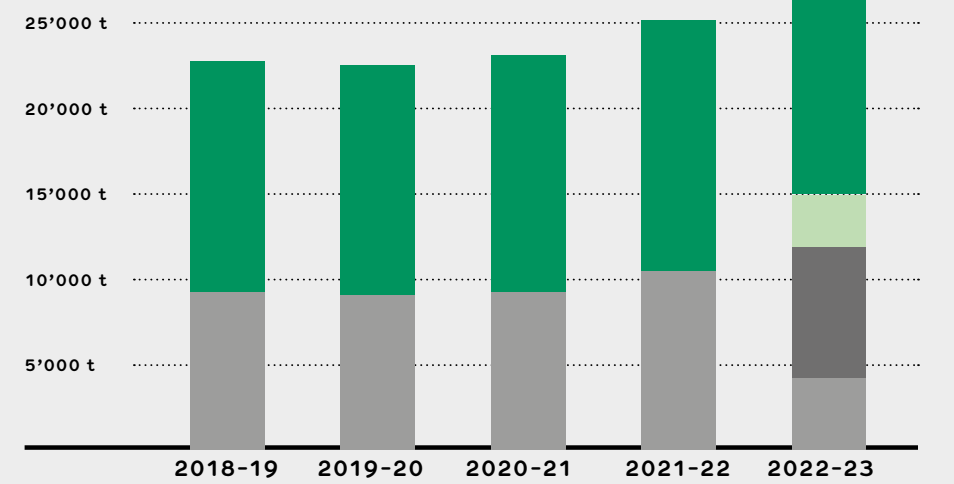


- UVTD COL 56 706 t
- UVTD CDF 54 308 t
- autres UVTD 808 t
- Tonnage total facturé 111'014 t

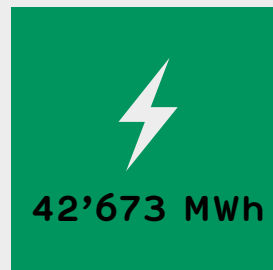
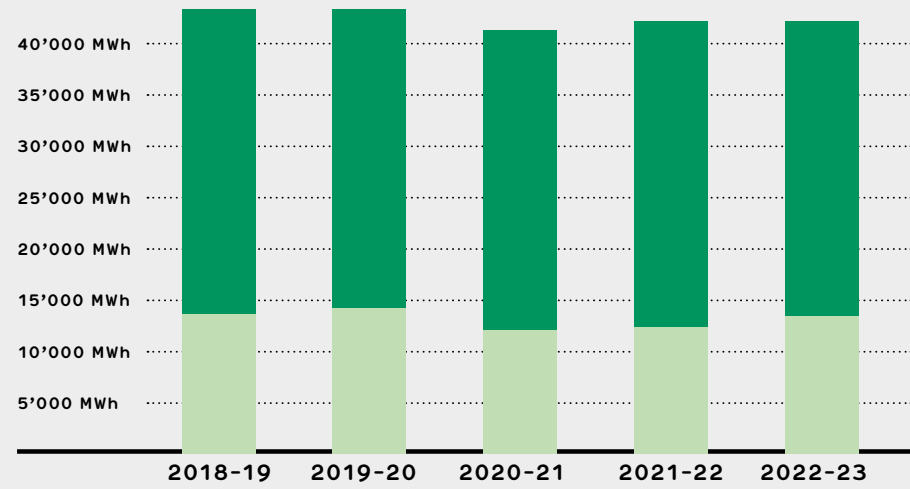


- UVTD COL vers CELTOR 11'250 t
- UVTD COL vers SEOD 2'753 t
- UVTD CDF vers CELTOR 6'940 t
- UVTD CDF vers SEOD 3'658 t

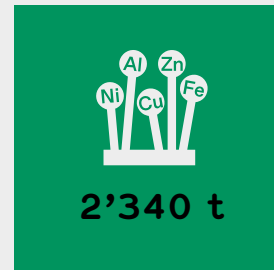
Résidus - Mâchefers en tonnes



Électricité vendue en MWh

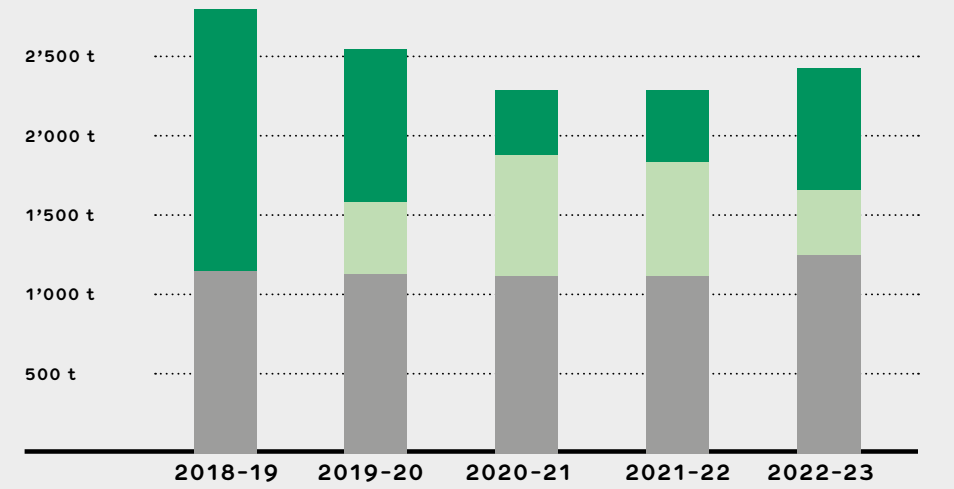


- UVTD COL 29'174 MWh
- UVTD CDF 13'499 MWh

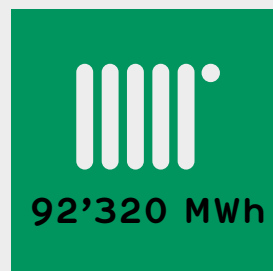
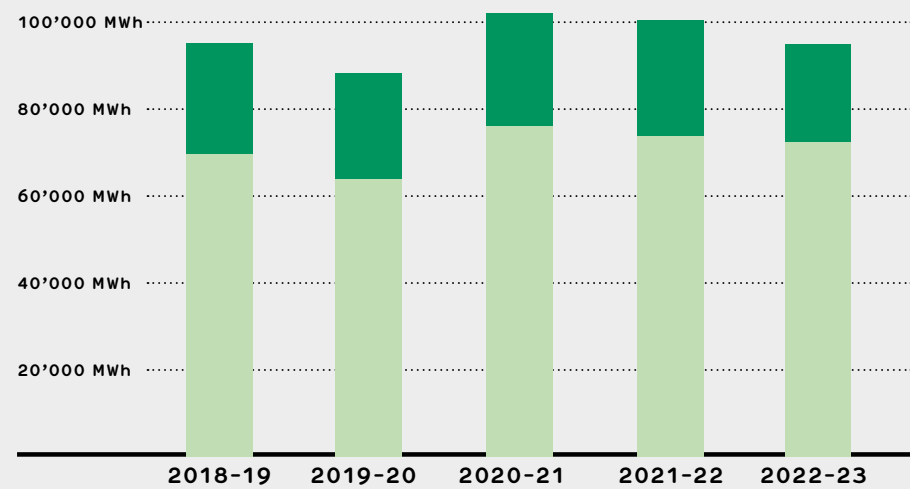


- UVTD COL vers Tridel 737 t
- UVTD COL vers ISDS 398 t
- UVTD CDF vers ISDS 1'205 t

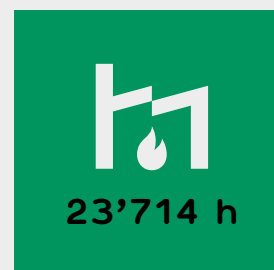
Résidus - Cendres et boues en tonnes



Énergie thermique (chauffage) vendue en MWh

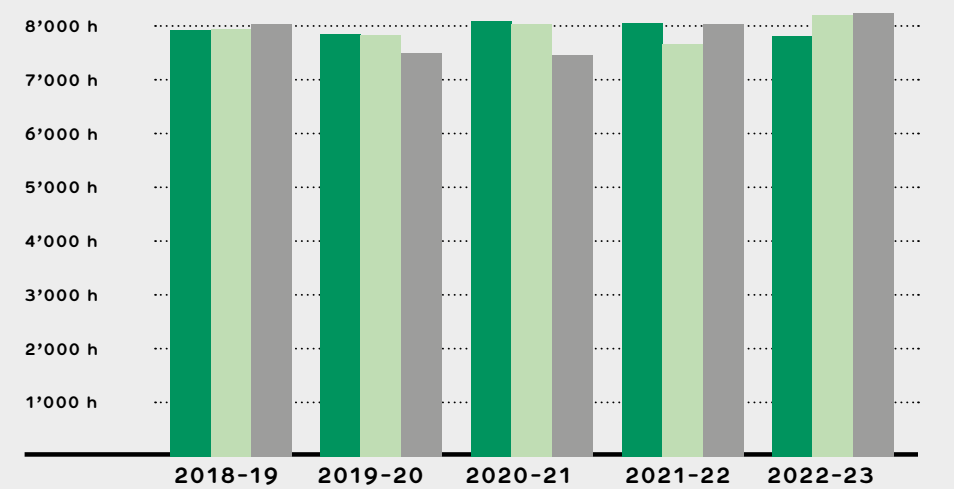


- UVTD COL 22'522 MWh
- UVTD CDF 69'798 MWh



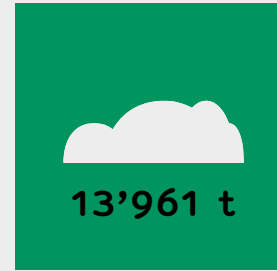
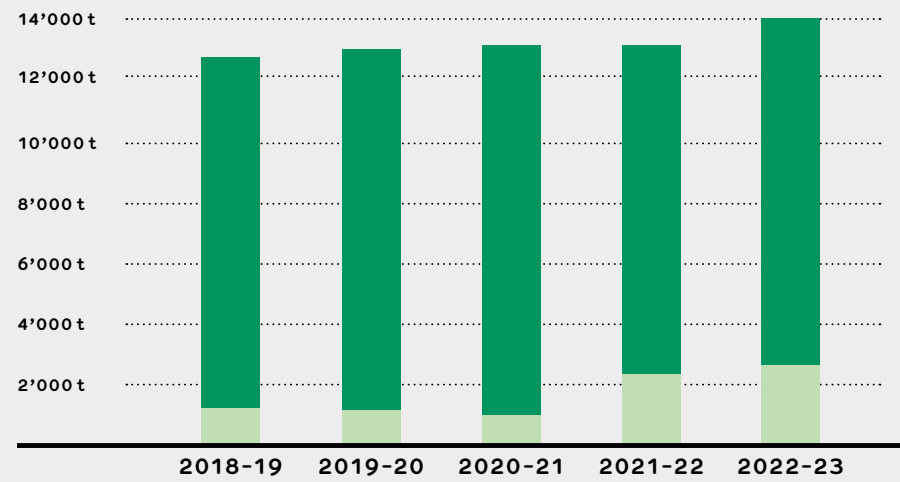
- UVTD COL L.1 7'636 h
- UVTD COL L.2 8'026 h
- UVTD CDF L.3 8'052 h

Fonctionnement des lignes d'incinération en heures



BOUES (STEP ET AUTRES SOURCES)

Boues facturées en tonnes



boues facturées
13'961 t

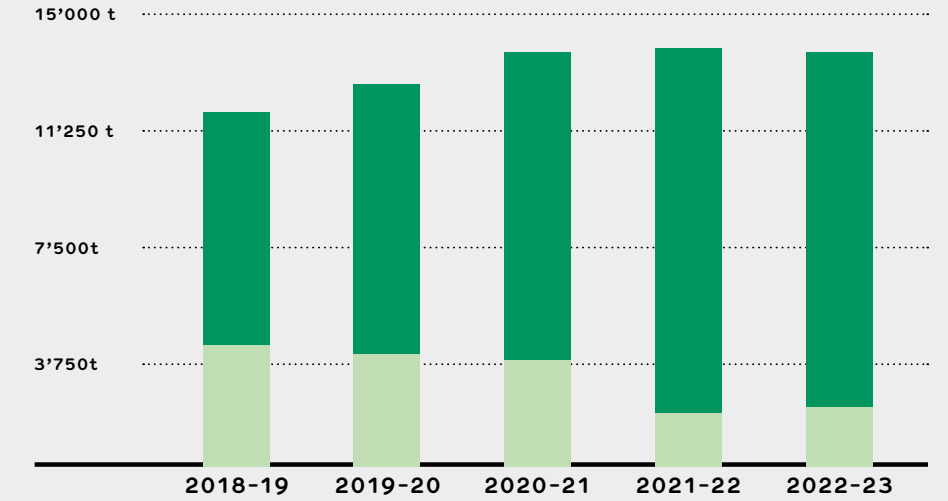
dont boues exportées
2'654 t



Carton
12'131 t

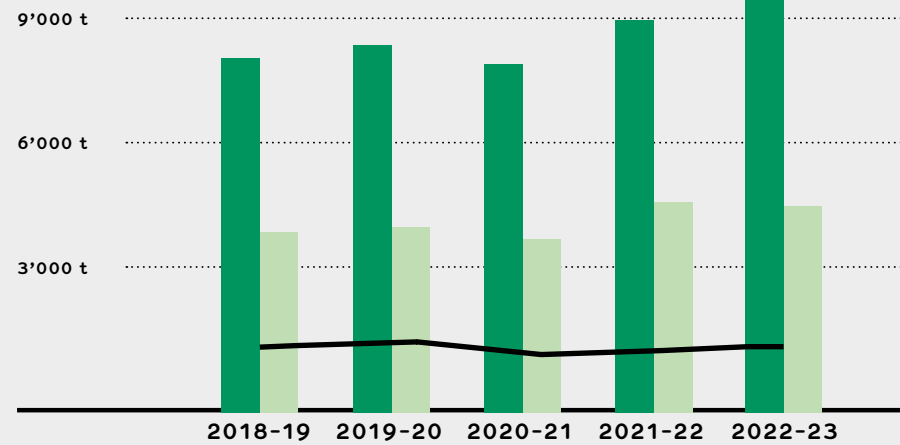
Papier
2'043 t

Papier/Carton - CRL COLOMBIER en tonnes



VALORISATION MATIÈRES

Bio-déchets traités et compost produit en tonnes



Vadec
9'776 t

Compost produit Vadec
1'491 t

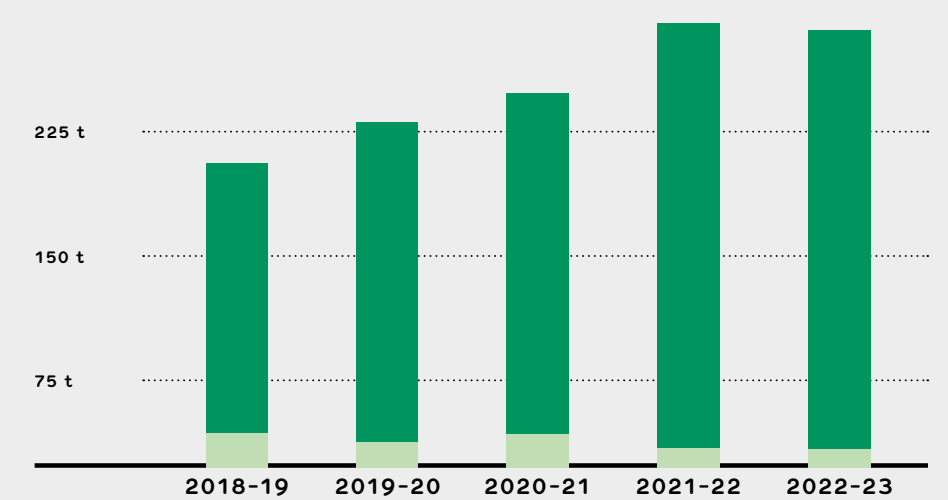
Dont sous-traité
4'852 t



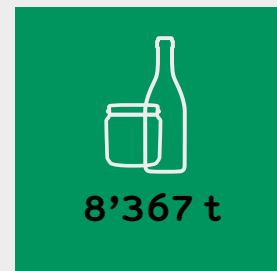
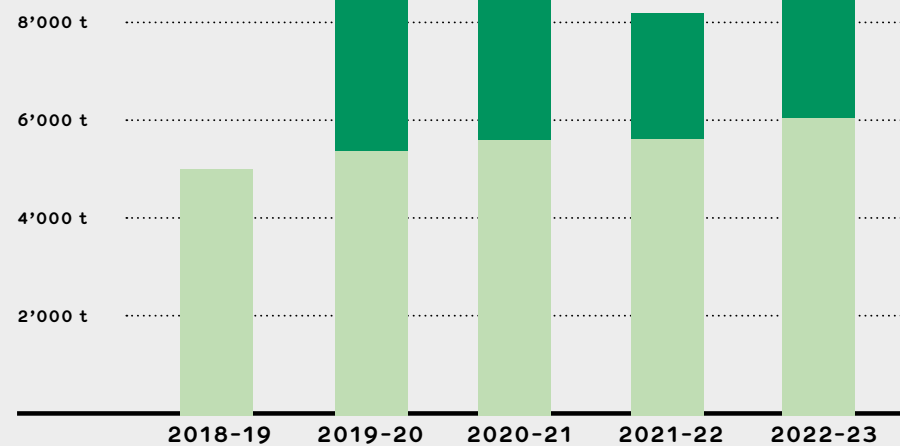
Ferraille/alu
283 t

Déchets spéciaux
13 t

Métaux/déchets spéciaux - CRL COLOMBIER en tonnes

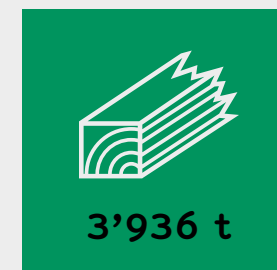


Verre sous gestion en tonnes



Autres
2'706 t

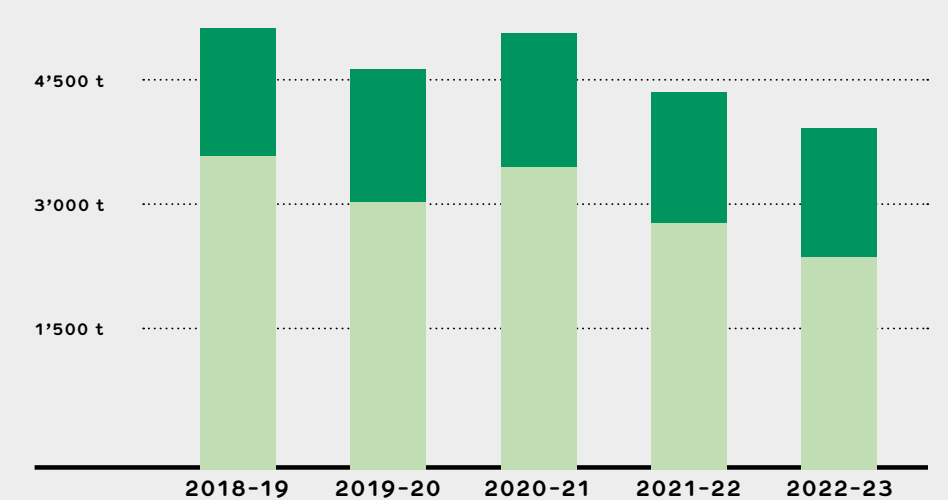
CRL COL
5'661 t



CLR COL
1'489 t

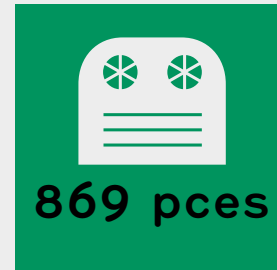
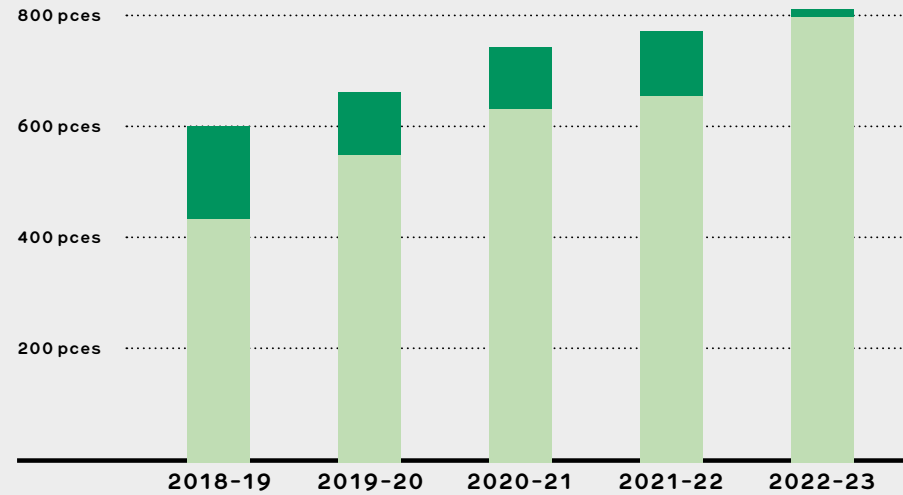
CLR CDF
2'447 t

Bois usagé en tonnes



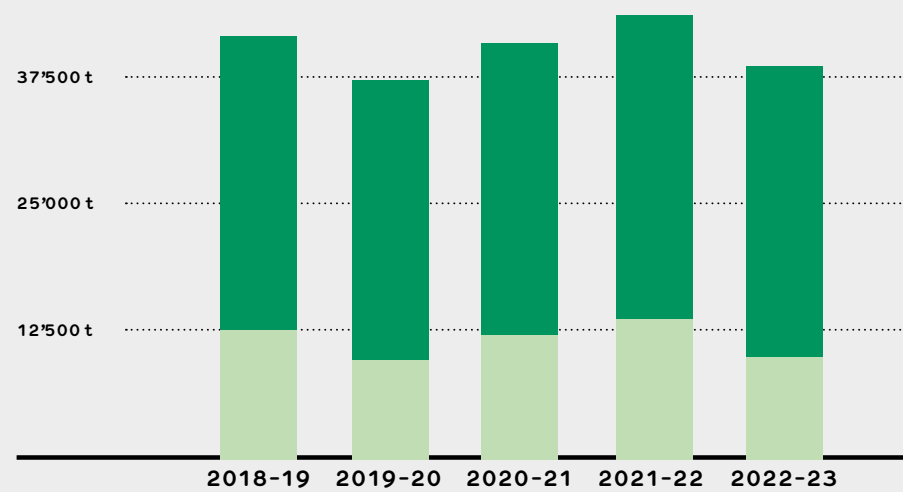
AUTRES

Bennes et conteneurs aériens en pièces



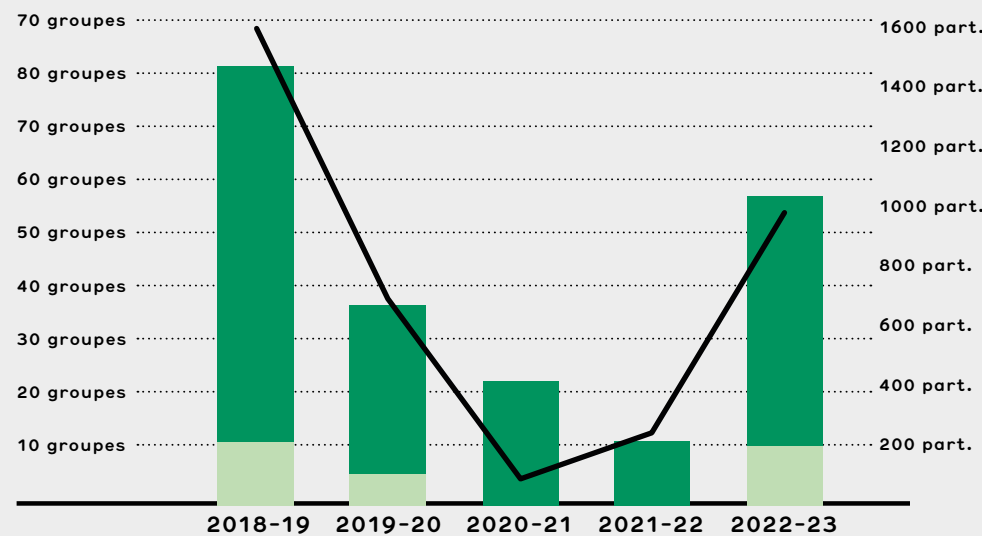
■ Bennes
42 pces
■ Conteneurs
aériens
787 pces

Transports par rail en tonnes



■ CJ
28'409 t
■ ACTS
9'971 t

Visites

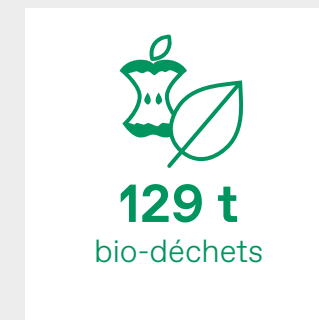


■ 46 Ecoles
■ 11 Autres
— 976 Participants

DÉCHÈTERIES

Quantité de déchets réceptionnés - DILAC

	UNITÉS	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Bois	t	562	569	637	590	542
Encombrants	t	627	649	710	617	601
Bio-déchets	t	134	108	174	147	129
Papier	t	312	230	280	245	229
Carton	t	223	228	282	264	264
Verre	t	316	320	364	343	362
Bouteilles PET	t	34	32	36	35	39
Flaconnage	t	17	16	15	17	18
Ferraille	t	238	250	265	248	248
Aluminium	t	19	20	24	21	24
Capsules café	t	9	10	11	9	3
Huiles végétales	t	5	3	2	6	4
Huiles minérales	t	2	4	5	2	3
Inertes	t	297	305	347	277	220
Câbles électriques	t	3	4	2.5	3.0	3
Frigos	t	306	20	19	20	18
Gros appareils SENS	t	318	22	24	23	20
Petits appareils SWICO	t	16'280*	15'018*	21	83	85
Piles	t	3	4	3.2	3.0	3
Tubes fluorescents	t	14'920**	1.1	0.7	0.5	0.4
Ampoules	t	9'320**	1.7	0.6	0.5	0.6
Cartouches imprimantes	pce	1'040	720	1'840	2'080	1'600
Habits et chaussures	conteneur	240	149	202	202	195
Déchets spéciaux	t	25	29	26	27	27



* Jusqu'à l'exercice 19-20, l'unité était des pièces. À partir de l'exercice 20-21, il s'agit de tonnes.
** Jusqu'à l'exercice 18-19, l'unité était des pièces. À partir de l'exercice 19-20, il s'agit de tonnes.



COMPTES

2022-23

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

ACTIF	ANNEXE N°	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Caisses		18'286.60	12'628.95
Avoirs bancaires		9'635'262.08	15'894'915.47
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9'653'548.68	15'907'544.42
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		3'379'590.09	3'805'084.89
- envers des détenteurs de participations et des organes		3'410'693.76	3'855'784.02
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		-79'000.00	-38'060.90
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		6'711'283.85	7'622'808.01
Autres créances à court terme		122'726.55	136'687.47
Autres créances à court terme		122'726.55	136'687.47
Dépôts à court terme	3.1	9'150'000.00	500'000.00
Dépôts à court terme		9'150'000.00	500'000.00
Stocks		2.00	2.00
Stocks et prestations de services non facturées		2.00	2.00
Actifs de régularisation		939'186.27	668'943.03
Actifs de régularisation		939'186.27	668'943.03
ACTIFS CIRCULANTS		26'576'747.35	24'835'984.93
Participations	3.2	305'000.00	305'000.00
Participations		305'000.00	305'000.00
Dépôts à moyen et long terme	3.3	24'674'518.91	25'448'546.14
Dépôts à moyen et long terme		24'674'518.91	25'448'546.14
Immobilisations en cours de construction		1'632'098.83	1'603'160.79
Vadec_évolution		9'785'293.86	5'424'238.57
Immobilisations en cours de construction		11'417'392.69	7'027'399.36
Bennes		452'486.75	517'430.07
Conteneurs aériens		1'239.98	14'728.44
Déchèteries (Crêt-du-Loche et Dilac)		1'841'791.26	1'905'012.22
Immeubles		7'427'864.02	7'428'044.33
Informatique		352'510.36	400'882.42
Installations de production		5'389'702.24	6'278'336.48
Place de transbordement des Bulles		6'320.28	66'819.01
Projets globaux		1'147'127.80	1'267'191.89
Terrains		5'251'790.35	5'341'990.39
Véhicules		823'341.11	1'048'071.95
Voies ferrées et routes		205'390.48	262'362.04
Immobilisations corporelles		22'899'564.63	24'530'869.24
ACTIFS IMMOBILISES		59'296'476.23	57'311'814.74
ACTIF		85'873'223.58	82'147'799.67

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2023

PASSIF	ANNEXE N°	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		24'164.50	241'306.60
- envers des détenteurs de participations et des organes		1'923'049.45	4'092'476.73
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1'947'213.95	4'333'783.33
Autres dettes à court terme	3.4	4'148'000.24	3'764'526.06
Autres dettes à court terme		4'148'000.24	3'764'526.06
Passifs de régularisation	3.5	1'467'777.20	1'004'255.04
Provisions à court terme	3.6	658'356.15	635'655.75
Passifs de régularisation et provisions à court terme		2'126'133.35	1'639'910.79
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		8'221'347.54	9'738'220.18
Provisions activité 1 - Incinération	3.7	5'863'813.15	3'635'285.40
Provisions activité 2 - Bio-déchets		147'000.00	147'000.00
Provisions activité 3 - Centres logistiques régionaux	3.8	2'147'070.41	1'737'070.41
Provisions activité 4 - Boues de STEP		1'801'000.00	1'543'000.00
Provisions activité 5 - Autres activités d'exploitation		265'671.81	254'871.81
Provisions activité 6 - Déchèteries		74'621.49	43'621.49
Provisions		10'299'176.86	7'360'849.11
Provision assainissement CPCN		196'639.00	196'639.00
Provision alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pensions de Cridor SA (ex-CPC), dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de CPCN		1'189'162.80	1'189'162.80
Provisions dédiées aux mesures d'assainissement éventuelles de CPCN		1'385'801.80	1'385'801.80
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		11'684'978.66	8'746'650.91
CAPITAUX ETRANGERS		19'906'326.20	18'484'871.09
Capital-actions	3.9	18'000'000.00	18'000'000.00
Capital-actions		18'000'000.00	18'000'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	3.10	3'800.00	3'800.00
Réserve légale issue du bénéfice		3'800.00	3'800.00
Résultat de l'exercice		17'899.11	10'655.70
Résultat de l'exercice		17'899.11	10'655.70
Réserves et fonds			
Fonds de renouvellement		47'872'375.69	45'586'306.00
Résultat reporté activité 1 - Incinération		0.00	0.00
Résultat reporté activité 2 - Bio-déchets		16'949.85	15'742.45
Résultat reporté activité 3 - Centres logistiques régionaux		6'188.34	3'082.05
Résultat reporté activité 4 - Boues de STEP		23'502.23	22'017.06
Résultat reporté activité 5 - Autres activités d'exploitation		19'722.77	18'854.62
Résultat reporté activité 6 - Déchèteries		6'459.39	2'470.70
Réserves facultatives issues du bénéfice	3.10	47'945'198.27	45'648'472.88
CAPITAUX PROPRES		65'966'897.38	63'662'928.58
PASSIF		85'873'223.58	82'147'799.67

PROFITS ET PERTES / VADEC SA

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits clients	20'622'275.82	20'563'340	20'348'206.15
Produits de vente d'électricité à Viteos	2'838'122.82	7'571'000	8'124'106.18
Produits de vente de chaleur aux CAD	3'408'383.90	3'364'000	3'853'268.57
Produits des repreneurs de déchets	2'177'868.90	2'062'700	571'460.67
Autres produits (refacturation interne et autres)	3'662'128.51	4'948'220	3'543'924.94
Pertes sur débiteurs	48'263.16	-	-40'871.85
Facture en souffrance CAD COL	-	-	-372'500.00
Rabais conjoncturel DUC	-	-1'046'500	-869'374.32
Total produits d'exploitation	32'757'043.11	37'462'760	35'158'220.34
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et résidus	8'506'203.06	9'542'790	8'238'784.39
Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'839'047.54	1'605'150	103'181.27
Frais de location	174'671.32	151'020	139'855.25
Variation provision stock de balles	86'754.75	-	293'727.75
Attribution provision démantèlement	-	900'000	900'000.00
Total charges d'exploitation	10'606'676.67	12'198'960	9'675'548.66
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	22'150'366.44	25'263'800	25'482'671.68
CHARGES DE PERSONNEL	9'289'280.72	9'622'081	9'473'499.27
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3'833'856.74	4'341'180	4'628'730.43
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'846'191.60	1'863'600	1'938'519.72
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'798'682.83	2'197'118	1'971'339.57
Total charges de personnel et de support	16'768'011.89	18'023'979	18'012'088.99
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	5'382'354.55	7'239'821	7'470'582.69
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Amortissements	3'005'573.58	2'923'681	2'930'181.90
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	2'376'780.97	4'316'140	4'540'400.79
Produits (+) et charges (-) financiers	4'506.08	49'999	41'468.01
Résultat exceptionnel et hors exploitation	19'120.90	-	3'400.00
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	2'400'407.95	4'366'139	4'585'268.80
Amortissements extraordinaires	110'000.00	-	428'000.00
Attribution au fonds de renouvellement	1'500'752.25	2'200'000	2'286'069.69
Attributions aux provisions activité 1	290'000.00	1'776'500	1'103'500.00
Attributions aux provisions activité 2	30'000.00	-	140'000.00
Attributions aux provisions activité 3	94'000.00	-	310'000.00
Attributions aux provisions activité 4	255'000.00	160'000	258'000.00
Attributions aux provisions activité 5	80'000.00	-	10'800.00
Attributions aux provisions activité 6	30'000.00	-	31'000.00
Attribution provision pour intérêts sur découvert CPCN (pour mémoire)	32'802.75	-	-
RESULTAT BOUCLEMENT	10'655.70	196'839	17'899.11

001)

002)

003)

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
-215'133.85	-1.05
553'106.18	7.31
489'268.57	14.54
-1'491'239.33	-72.30
-1'404'295.06	-28.38
-40'871.85	-
-372'500.00	-
177'125.68	-16.93
-2'304'539.66	-6.15
-1'304'005.61	-13.66
-1'501'968.73	-93.57
-11'164.75	-7.39
293'727.75	-
0.00	-
-2'523'411.34	-20.69
218'871.68	0.87
-148'581.63	-1.54
287'550.48	6.62
74'919.72	4.02
-225'778.43	-10.28
-11'889.86	-0.07
230'761.54	3.19
6'500.90	0.22
224'260.64	5.20
-8'530.79	-17.06
3'400.00	-
219'129.85	5.02

L'exercice 2022-23 boucle avec un résultat au-dessus des attentes. Il confirme la bonne tenue des différentes activités en général et une bonne maîtrise des charges qui dépendent principalement du fonctionnement des installations d'exploitation, du moins pour l'incinération.

Les comptes sont commentés de manière plus détaillée dans les différentes activités.

Ci-dessous, les commentaires pour les résultats consolidés de Vadec SA:

001 *Du croire provisionné à 100% des débiteurs dès le 2^{ème} rappel. Un plan de paiements a été établi avec un débiteur important dont le risque est jugé limité.*

002 *Lors de l'établissement du budget 2022-23, le salaire du directeur du projet Vadec_évolution a été intégré dans les comptes. Durant l'exercice, il a été décidé que ce salaire devait être chargé sur le compte du projet au bilan, à l'instar des autres projets en cours. Pour le budget d'exploitation 2023-24, ce salaire n'est pas pris en compte.*

003 *L'intérêt sur le découvert de CPCN a été intégré dans les charges de personnel.*

ACTIVITÉ 1 - INCINÉRATION

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	16'352'995.52	16'321'500	16'185'093.13	101)
Produits de vente d'électricité à Viteos	2'838'122.82	7'571'000	8'124'106.18	102)
Produits de vente de chaleur aux CAD	3'408'383.90	3'364'000	3'853'268.57	102)
Autres produits	1'108'708.28	1'661'300	1'041'780.72	
Pertes sur débiteurs	43'429.61	-	-38'460.41	
Facture en souffrance CAD COL	-	-	-372'500.00	102)
Rabais conjoncturel DUC	-	-1'046'500	-869'374.32	108)
Total produits d'exploitation	23'751'640.13	27'871'300	27'923'913.87	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	5'721'717.96	5'778'850	5'555'584.03	
Frais de location	81'952.32	64'900	65'622.03	
Variation provision stock de balles	86'754.75	-	293'727.75	103)
Attribution provision démantèlement	-	900'000	900'000.00	
Total charges d'exploitation	5'890'425.03	6'743'750	6'814'933.81	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	17'861'215.10	21'127'550	21'108'980.06	
CHARGES DE PERSONNEL	7'318'724.42	7'664'070	7'679'323.66	
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3'167'627.42	3'603'650	3'971'746.48	104)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'822'897.10	1'844'000	1'919'911.56	105)
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'661'169.94	1'996'670	1'829'462.77	106)
Total charges de personnel et de support	13'970'418.88	15'108'390	15'400'444.47	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	3'890'796.22	6'019'160	5'708'535.59	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	2'156'301.58	2'102'510	2'126'596.16	
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	1'734'494.64	3'916'650	3'581'939.43	
Produits (+) et charges (-) financiers	56'257.61	97'183	90'630.26	
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	1'790'752.25	4'013'833	3'672'569.69	
Amortissements extraordinaires	-	-	283'000.00	107)
Attribution au fonds de renouvellement	1'500'752.25	2'200'000	2'286'069.69	
Attribution aux provisions: travaux de remplacement et réparation à venir	290'000.00	500'000	400'000.00	
Attribution aux provisions: rabais conjoncturel sur tarif incinération DIB	-	623'000	-	
Attribution aux provisions: rabais conjoncturel sur tarif incinération actionnaires	-	353'500	353'500.00	
Attribution aux provisions: risque révision turbine	-	300'000	-	
Attribution aux provisions: risque fuites bassin GTA	-	-	350'000.00	109)
RESULTAT BOUCLEMENT	0.00	37'333	0.00	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
-136'406.87	-0.84
553'106.18	7.31
489'268.57	14.54
-619'519.28	-37.29
-38'460.41	-
-372'500.00	-
177'125.68	-16.93
52'613.87	0.19
-223'265.97	-3.86
722.03	1.11
293'727.75	-
0.00	-
71'183.81	1.06
-18'569.94	-0.09
15'253.66	0.20
368'096.48	10.21
75'911.56	4.12
-167'207.23	-8.37
292'054.47	1.93
310'624.41	-5.16
24'086.16	1.15
-334'710.57	-8.55
-6'553.14	-6.74
-341'263.71	-8.50

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables des ménages à traiter ne fluctuent donc plus de manière significative. Nous sommes, depuis plusieurs années, dans une situation où nous pouvons assurer la saturation de nos installations avec les déchets d'origine industrielle en direct ou transitant par des centres de tri (déchets de chantiers par exemple).

Nos 3 lignes d'incinération ont fonctionné de manière quasi identique à l'exercice précédent, soit pour un total de 23'714 h (+1h). Plus précisément, une diminution de la disponibilité de la ligne L1 de l'UVTD de Colombier de 384 heures a été en bonne partie compensée par une meilleure disponibilité de la ligne L2 de 366 h, soit 15'662 h en tout. La ligne L3 de l'UVTD de La Chaux-de-Fonds montre un fonctionnement légèrement supérieur de 19 h. Pour rappel, fonctionnement 24/24 h, tout arrêt non-programmé d'une ligne ne peut être rattrapé et engendre automatiquement un manque à gagner et des charges supplémentaires.

Au niveau des chauffages à distance (CAD), un hiver plutôt doux explique une baisse de la quantité de chaleur vendue par rapport à l'exercice précédent. Les produits sont toutefois supérieurs au budget (+kCHF 489.3 ou +14.5%) de par l'augmentation des tarifs de vente qui sont en partie indexés au prix des énergies fossiles.

Les ventes d'électricité sont en légère augmentation à 42'673 MWh (+377 MWh), ceci malgré une indisponibilité prolongée de la turbine T2 de l'UVTD de Colombier qui a été ouverte lors de la grande révision de septembre 2022 et dont le rotor a été envoyé en révision chez un spécialiste. Le produit des ventes d'électricité est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent et supérieur au budget (+kCHF 553 ou +6.8%).

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE¹, de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de kCHF 2'286 a pu être affecté au fonds de renouvellement des installations.

101 Le tonnage facturé de 111'014 t est conforme au budget. Par contre, le tarif moyen est inférieur à celui qui avait été budgété (-2.3%). Les produits d'incinération sont donc légèrement inférieurs au budget (-0.8%). Cette situation s'explique par le traitement d'env. 6'000 t en provenance de la SATOM qui a eu un arrêt d'exploitation de près de 6 mois et qui ont été facturées au tarif d'entraide de CHF 100.00/t HT.

102 La quantité d'énergie thermique (chauffage à distance CAD) vendue est de 92'320 MWh (-1.8% par rapport au budget). C'est l'application d'un facteur d'indexation du tarif sur les énergies fossiles qui explique un produit supérieur au budget. Un litige sur l'application de ces indexations subsiste avec notre repreneur de l'UVTD de Colombier et une provision du montant litigieux a été constituée.

La production électrique vendue est de 42'673 MWh (+5.4% par rapport au budget), ce qui conduit à un résultat supérieur au budget.

ACTIVITÉ 1 - INCINÉRATION

- 103 Notre stock de balles à Celtor a été augmenté par rapport à l'exercice précédent de 1'500 tonnes, soit une quantité totale à disposition de 7'588 tonnes. Pour rappel, nous sommes tenus de provisionner les coûts d'élimination de ce stock.
- 104 L'ensemble des coûts de révision du turbo-groupe (TG2) de l'UVTD de Colombier ont été intégrés dans les comptes de l'exercice sous revue ce qui explique ce dépassement.
- 105 Sur l'UVTD de La Chaux-de-Fonds, la consommation accrue d'eau du réseau, en lieu et place de recourir à l'eau de La Ronde, pour alimenter les processus est due à un printemps et un été particulièrement secs.
- 106 Sur l'UVTD de Colombier, le montant de la franchise pour les dégâts suite à l'incendie au CLR de Colombier et qui avait été mis au budget, n'a pas encore été utilisé; le dossier est en cours d'examen auprès de l'ECAP.
- 107 Il s'agit d'amortissements pour des projets mis en service en cours d'exercice pour un montant de kCHF 136 sur l'UVTD de La Chaux-de-Fonds et pour kCHF 147 sur l'UVTD de Colombier.
- 108 Lors de la validation du budget 2022-23, il a été décidé d'accorder un rabais conjoncturel de CHF 20.00/t pour un montant total de kCHF 1'400 devant couvrir l'année calendaire. Dans le présent bouclage, les ¾ d'année du budget ont été alloués en déduction des produits d'exploitation, soit un montant de kCHF 1'046.5. Le solde, kCHF 353.5, alimente une provision spécialement créée pour accorder le rabais sur le reste de l'année calendaire (octobre à décembre 2023). Ce montant sera dissout lors du bouclage des comptes de l'exercice 2023-24.
- 109 Une fuite non détectée sur un bassin tampon d'eau acide en provenance des processus d'incinération a causé des dégâts sur le réseau d'eaux usées de la commune de Milvignes. Les investigations sur l'ensemble du réseau sont encore en cours. Le montant provisionné est une estimation du dommage potentiel basée sur une extrapolation des dommages déjà constatés.



ACTIVITÉ 2 - BIO-DÉCHETS

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	1'021'863.62	1'023'000	1'086'486.63	201)
Autres produits	8'847.01	6'030	8'853.03	
Pertes sur débiteurs	1'163.14	-	-692.78	
Total produits d'exploitation	1'031'873.77	1'029'030	1'094'646.88	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	641'716.47	679'000	643'391.33	
Frais de location	22'096.45	22'500	20'303.15	
Total charges d'exploitation	663'812.92	701'500	663'694.48	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	368'060.85	327'530	430'952.40	
CHARGES DE PERSONNEL	188'264.87	196'360	171'747.34	202)
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	53'030.15	43'880	27'556.63	203)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	11'143.71	9'000	12'367.13	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	22'338.39	44'120	40'308.27	204)
Total charges de personnel et de support	274'777.12	293'360	251'979.37	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	93'283.73	34'170	178'973.03	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	48'582.94	38'414	36'858.33	
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	44'700.79	-4'244	142'114.70	
Produits (+) et charges (-) financiers	1'506.61	2'602	1'632.47	
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	46'207.40	-1'642	143'747.17	
Amortissements extraordinaires	15'000.00	-	-	
Attribution aux provisions: acquisition broyeur DV	-	-	100'000.00	205)
Attribution aux provisions: rétribution DV actionnaires	30'000.00	-	40'000.00	205)
RESULTAT BOUCLEMENT	1'207.40	-1'642	3'747.17	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
63'486.63	5.84
2'823.03	46.82
-692.78	-
65'616.88	6.38
-35'608.67	-5.24
-2'196.85	-9.76
-37'805.52	-5.39
103'422.40	31.58
-24'612.66	-12.53
-16'323.37	-37.20
3'367.13	37.41
-3'811.73	-8.64
-41'380.63	-14.11
144'803.03	423.77
-1'555.67	-4.05
146'358.70	-
-969.93	-37.27
145'388.77	-

SITE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Seul le site de La Chaux-de-Fonds produit du compost sur la base des livraisons des clients. Ce compost est ensuite mis à disposition gratuitement aussi bien auprès des agriculteurs que des particuliers qui peuvent l'utiliser à leur convenance.

SITE DE COLOMBIER NE

Pour rappel, la prestation de Vadec SA se limite au:

- pesage des entrées;
- rechargement pour acheminement au centre de méthanisation d'Axpo Biomasse à Chavornay.

201 *Résultat financier supérieur au budget (+5.84%) et supérieur à l'exercice précédent (+6.26%). Les conditions météorologiques ont été propices à cette activité qui se traduit par une augmentation des tonnages de +5.1% par rapport au budget, soit 9'776 t.*

202 *En complément au commentaire 002), les charges de personnel de l'activité sont influencées par la répartition analytique automatique. Cette clé de répartition est adaptée annuellement sur le résultat du calcul «Produits – Charges d'exploitation» de chaque activité. L'augmentation importante du résultat de l'activité 1 «Incinération» influence ainsi à la baisse la répartition analytique sur les autres activités.*

203 *Certains travaux de maintenance de l'installation de compostage à La Chaux-de-Fonds n'ont pas été réalisés.*

204 *Baisse de la part analytique.*

205 *Le bon résultat de l'activité permet:*

- une restitution aux clients;
- la création d'une provision de kCHF 100 pour l'achat d'un nouveau broyeur de déchets verts estimé à quelque kCHF 440.

ACTIVITÉ 3 - CENTRES LOGISTIQUES REGIONAUX

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	18'664.35	2'700	18'759.58	
Produits des repreneurs de déchets	2'090'864.60	1'976'600	516'181.32	
Autres produits	1'880'972.28	2'799'090	2'002'339.09	
Total produits d'exploitation	3'990'501.23	4'778'390	2'537'279.99	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	138'516.72	1'083'370	140'365.84	
Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'839'047.54	1'605'150	103'181.27	
Frais de location	31'930.73	24'900	11'490.65	
Total charges d'exploitation	2'009'494.99	2'713'420	255'037.76	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	1'981'006.24	2'064'970	2'282'242.23	301)
CHARGES DE PERSONNEL	987'424.43	999'005	906'067.45	302)
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	368'707.54	467'600	484'005.57	303)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'334.39	1'100	942.81	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	34'444.57	58'410	44'134.62	304)
Total charges de personnel et de support	1'391'910.93	1'526'115	1'435'150.45	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	589'095.31	538'855	847'091.78	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	491'989.02	518'971	490'232.81	
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	97'106.29	19'884	356'858.97	
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	97'106.29	19'884	356'858.97	
Amortissements extraordinaires	-	-	46'100.00	305)
Attribution aux provisions: acquisition machines	94'000.00	-	210'000.00	306)
Attribution aux provisions: amélioration détection incendie	-	-	50'000.00	306)
Attribution aux provisions: franchise incendie Z5 CLR de Colombier	-	-	50'000.00	306)
RESULTAT BOUCLEMENT	3'106.29	19'884	758.97	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
16'059.58	-
-1'460'418.68	-73.89
-796'750.91	-28.46
-2'241'110.01	-46.90
-943'004.16	-87.04
-1'501'968.73	-93.57
-13'409.35	-53.85
-2'458'382.24	-90.60
217'272.23	10.52
-92'937.55	-9.30
16'405.57	3.51
-157.19	-14.29
-14'275.38	-24.44
-90'964.55	-5.96
308'236.78	57.20
-28'738.19	-5.54
336'974.97	1 694.70
336'974.97	1 694.70

SITE DE LA CHAUX-DE-FONDS:

Le centre logistique régional des Bulles (CLR de La Chaux-de-Fonds) travaille en sous-traitance pour l'incinération: déchetage des encombrants et du bois usagé et transbordement des déchets ménagers lors de la grande révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple: papier/carton de la ville de La Chaux-de-Fonds).

SITE DE COLOMBIER:

C'est le 5ème exercice d'exploitation complet du CLR de Colombier. Pour rappel, le CLR de Colombier est organisé en trois espaces distincts:

- une déchèterie professionnelle, qui se veut complémentaire aux déchèteries intercommunales publiques de la région prenant en charge les matières recyclables des entreprises et de l'artisanat. Organisée autour d'une structure de méga-blocs, elle se veut flexible et adaptable aux besoins futurs.
- un couvert abrite l'activité de déchetage des déchets encombrants incinérables et du bois usagé en provenance des collectivités et de l'économie. Ces déchets sont ensuite valorisés dans l'usine d'incinération voisine sous forme de chaleur pour le chauffage à distance et la production d'électricité. Ultérieurement, ce couvert servira de plateforme de transbordement pour les déchets qui seront acheminés à la future UVTD de La Chaux-de-Fonds. Cet espace est complété par une surface de conditionnement de bio-déchets issus des collectivités et paysagistes et destinés à une valorisation énergétique en bio-méthanisation.

- une halle qui abrite une chaîne de tri papier-carton permettant de séparer ces deux matières; tri rendu nécessaire pour répondre aux exigences de qualité des différentes filières. Pour rappel, la chaîne de tri est exploitée en partenariat public-privé (PPP) avec Retripa SA, au travers de la société d'exploitation Vatri SA.

Les tendances sur les matières recyclables principales traitées par rapport à l'exercice précédent:

- la quantité de verre sous gestion est en progression (+3.2%);
- embellie de la quantité de papier récupérée (+8.3%);
- légère baisse des tonnages de carton récupérés (-2.76%).

301 *Malgré l'embellie passagère constatée il y a 12 mois, à ce jour et pour l'entier de l'exercice sous revue, ce sont les clients qui doivent payer la reprise du papier/carton par Vadec SA. Les craintes fondées à l'époque sur une forte diminution de la demande se sont malheureusement révélées exactes durant cet exercice.*

302 *La stabilisation et la consolidation de l'effectif du CLR de Colombier et par cascade de la déchèterie DILAC ont réduit le recours à des intérimaires alors que le montant y relatif avait été porté au budget.*

303 *Frais de réparation de machines (CLR de La Chaux-de-Fonds) plus importants que budgétés.*

304 *La prime de l'assurance all-risk globale propre aux CLR est inférieure au budget.*

305 *L'acquisition d'une nacelle d'occasion au CLR de Colombier a été amortie sur l'exercice sous revue.*

306 *Alimentation de provisions:*
- acquisition de machines aux CLR (remplacement de la pelle-rétro du CLR de La Chaux-de-Fonds dont les charges de maintenance sont élevées);
- amélioration détection incendie aux CLR.

ACTIVITÉ 4 – BOUES DE STEP

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	2'413'158.00	2'295'000	2'216'263.95	401)
Autres produits	101'523.28	79'000	93'868.46	402)
Pertes sur débiteurs	3'670.41	-	-1'718.66	
Total produits d'exploitation	2'518'351.69	2'374'000	2'308'413.75	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	1'713'072.29	1'712'100	1'634'995.23	
Frais de location	14'000.00	14'000	14'000.00	
Total charges d'exploitation	1'727'072.29	1'726'100	1'648'995.23	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	791'279.40	647'900	659'418.52	401)
CHARGES DE PERSONNEL	294'156.58	272'646	212'293.00	403)
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	170'692.76	114'050	49'108.48	404)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'331.28	2'000	931.42	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	58'894.78	77'118	49'179.91	405)
Total charges de personnel et de support	525'075.40	465'814	311'512.81	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	266'204.00	182'086	347'905.71	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	14'473.14	14'186	8'603.71	
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	251'730.86	167'900	339'302.00	
Produits (+) et charges (-) financiers	4'754.31	8'213	4'049.88	
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	256'485.17	176'113	343'351.88	
Amortissements extraordinaires	-	-	78'200.00	406)
Attribution aux provisions: récupération du phosphore	205'000.00	160'000	258'000.00	407)
Attribution aux provisions: restitution actionnaires	50'000.00	-	-	
RESULTAT BOUCLEMENT	1'485.17	16'113	7'151.88	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
-78'736.05	-3.43
14'868.46	18.82
-1'718.66	-
-65'586.25	-2.76
-77'104.77	-4.47
-	-
-77'104.77	-4.47
11'518.52	1.78
-60'352.90	-22.14
-64'941.47	-56.94
-1'068.58	-53.43
-27'938.09	-36.23
-154'301.04	-33.13
165'819.56	91.07
-5'582.29	-39.35
171'401.85	102.09
-4'163.12	-50.69
167'238.73	94.96

Pour rappel, nous traitons les boues de STEP de l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois (périmètre Strid) et de quelques autres STEP limitrophes.

- 401 Avec 13'961 t facturées, dont 11'308 t sont traitées dans nos installations, cet exercice est légèrement supérieur à l'exercice précédent, mais inférieur par rapport au budget en tonnage (-3.1%). Cependant, le résultat «Produits – Charges d'exploitation» est légèrement supérieur par rapport au budget (1.78%).
- 402 Durant l'exercice écoulé, nous avons poursuivi l'injection des boues issues du curage de sacs de routes. Nous avons également décidé d'injecter ces boues uniquement dans les installations de l'UVTD La Chaux-de-Fonds; seules les boues de STEP de notre site de Colombier sont exportées sur nos 2 exutoires (Saidef et Terranova).
- 403 En complément au commentaire 002), les charges de personnel de l'activité sont influencées par la répartition analytique automatique. Cette clé de répartition est adaptée annuellement sur le résultat du calcul «Produits – Charges d'exploitation» de chaque activité. L'augmentation importante du résultat de l'activité 1 «Incinération» influence ainsi à la baisse la répartition analytique sur les autres activités.
- 404 Certains travaux de maintenance (vis, soupapes, vérins, pompes, etc.) sur l'installation n'ont pas été réalisés pour un montant estimé à kCHF 60.
- 405 Baisse de la part analytique.
- 406 Amortissement extraordinaire de bennes à boues de STEP.
- 407 Le bon résultat permet d'attribuer un montant de kCHF 258 à la provision pour le financement de la transition à la récupération du phosphore, qui s'élève à kCHF 1'801 au 30 septembre 2023. L'objectif est d'alimenter cette provision à hauteur de kCHF 2'000.

ACTIVITÉ 5 – AUTRES ACTIVITÉS

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	131'434.33	236'500	150'818.86	
Autres produits	562'007.86	402'800	386'835.57	
Total produits d'exploitation	693'442.19	639'300	537'654.43	501)
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	272.00	870	152.00	
Frais de location	-	-	3'747.60	
Total charges d'exploitation	272.00	870	3'899.60	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	693'170.19	638'430	533'754.83	
CHARGES DE PERSONNEL	295'701.52	290'000	288'978.40	
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	41'056.32	58'000	71'030.92	502)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	8'435.00	5'000	2'642.50	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	16'434.40	15'900	3'716.24	503)
Total charges de personnel et de support	361'627.24	368'900	366'368.06	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	331'542.95	269'530	167'386.77	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	174'795.70	119'000	137'866.17	504)
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	156'747.25	150'530	29'520.60	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	19'120.90	-	3'400.00	505)
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	175'868.15	150'530	32'920.60	
Amortissements extraordinaires	95'000.00	-	20'700.00	
Attributions aux provisions: alimentation bennes AJD	40'000.00	-	10'800.00	506)
Attributions aux provisions: fluctuation des matières	40'000.00	-	-	
RESULTAT BOUCLEMENT	868.15	150'530	1'420.60	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
-85'681.14	-36.23
-15'964.43	-3.96
-101'645.57	-15.90
-718.00	-82.53
3'747.60	-
3'029.60	348.23
-104'675.17	-16.40
-1'021.60	-0.35
13'030.92	22.47
-2'357.50	-47.15
-12'183.76	-76.63
-2'531.94	-0.69
-102'143.23	-37.90
18'866.17	15.85
-121'009.40	-80.39
3'400	-
-117'609.40	-78.13

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- exploitation de bennes et de conteneurs.
- prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds.
- prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier.
- droits de superficie pour la FNAA et la SPANE sur le site de Colombier.
- frais administratifs (pesages, factures suite à des audits de réception déchets «non conformes»).
- prestations diverses à des tiers (ex.: refacturation prestations administratives à la Fondation Arc Jurassien Déchets).

Au niveau financier, les filières de prestations d'exploitation au CAD sont équilibrées.

Au 30 septembre 2023, Vadec a près de 787 (647 en 2022) conteneurs aériens en location pour desservir les éco-points de certaines communes et 42 (114 en 2022) bennes. La transition sur les conteneurs aériens continue, notamment du côté du Vallon de Saint-Imier. Les communes qui le désirent peuvent aussi faire l'acquisition de ces conteneurs. Durant l'exercice sous revue, les communes de Villeret et Renan BE ont pu bénéficier de cette proposition.

501 La différence de produits par rapport au budget s'explique par une erreur dans la facturation décalée des amortissements des conteneurs aériens de la Ville de Neuchâtel pour kCHF 80, la prise en considération dans le budget de conventions de location pour conteneurs aériens qui se sont transformées au final en une vente de ceux-ci pour kCHF 30 et enfin la diminution non prévisible des locations d'autres bennes aux communes (remplacées par des conteneurs aériens) pour kCHF 56.

502 Le dépassement s'explique par des travaux supplémentaires de maintenance sur les bennes AJD qui sont mises sur le train, ainsi que par une campagne de rénovation de la signalétique des bennes et conteneurs.

503 La différence provient de la suppression de la part de l'activité 5 à l'assurance all-risk sur conseil de notre courtier en assurances.

504 Amortissement complémentaire au prorata temporis pour des bennes AJD.

505 Vente de bennes d'occasion et d'anciennes bennes AJD.

506 Attribution à la provision dédiée à l'acquisition et à l'entretien de bennes AJD pour kCHF 10.8.

ACTIVITÉ 6 – DÉCHÈTERIES

	BOUCL.2021-22	BUDGET2022-23	BOUCL.2022-23	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients (collectivités publiques)	684'160.00	684'640	690'784.00	601)
Produits des repreneurs de déchets	87'004.30	86'100	55'279.35	602)
Autres produits	69.80	-	10'248.07	603)
Total produits d'exploitation	771'234.10	770'740	756'311.42	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et résidus	290'907.62	288'600	264'295.96	
Frais de location	24'691.82	24'720	24'691.82	
Total charges d'exploitation	315'599.44	313'320	288'987.78	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	455'634.66	457'420	467'323.64	
CHARGES DE PERSONNEL	205'008.90	200'000	215'089.42	
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	32'742.55	54'000	25'282.35	604)
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'050.12	2'500	1'724.30	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	5'400.75	4'900	4'537.76	
Total charges de personnel et de support	244'202.32	261'400	246'633.83	
EBITDA (MARGE AU NIVEAU FONCTIONNEMENT)	211'432.34	196'020	220'689.81	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Amortissements	119'431.20	130'600	130'024.72	
EBIT (EBITDA - AMORTISSEMENTS)	92'001.14	65'420	90'665.09	
Produits (+) et charges (-) financiers	58'012.45	58'000	54'844.60	
EBT (RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	33'988.69	7'420	35'820.49	
Attribution aux provisions: cartes d'accès Dilac	-	-	11'000.00	605)
Attributions aux provisions: travaux à venir	30'000.00	-	20'000.00	605)
RESULTAT BOUCLEMENT	3'988.69	7'420	4'820.49	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
6'144.00	0.90
-30'820.65	-35.80
10'248.07	-
-14'428.58	-1.87
-24'304.04	-8.42
-28.18	-0.11
-24'332.22	-7.77
9'903.64	2.17
15'089.42	7.54
-28'717.65	-53.18
-775.70	-31.03
-362.24	-7.39
-14'766.17	-5.65
24'669.81	12.59
-575.28	-0.44
25'245.09	38.59
-3'155.40	-5.44
28'400.49	-

Cette activité comprend l'exploitation de Dilac, la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortaillod. Elle dessert actuellement les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort, soit 21 491 habitants au 31 décembre 2022.

601 Le tarif d'exploitation annoncé aux communes partenaires de Dilac se monte à CHF 32.00/habitant, y compris les frais de traitement des encombrants, soit CHF 25.00 de base + CHF 7.00 pour les encombrants.

Un solde en notre faveur de CHF 3'072.00 sur une écriture transitoire de l'exercice précédent subsiste.

602 Durant cet exercice, les rétributions pour la valorisation du papier/carton ont été faibles et stables pour les autres matières (verre, alu/ferraille, inertes, etc.).

603 Ce montant est celui du rabais conjoncturel accordé aux actionnaires de Vadec SA sur la partie DEC (déchets encombrants). Le rabais conjoncturel pour les DUC (déchets urbains combustibles) s'opère sur le décompte de la TAS propre à chaque commune.

604 Moins de frais d'entretien des extérieurs (socles en béton devant les bennes) que prévu au budget pour kCHF 19. Moins de dépenses sur les véhicules y c. carburant et moins d'acquisition d'outillage que prévu au budget pour kCHF 9.

605 Attribution aux provisions:
- kCHF 11 pour le renouvellement des cartes d'accès à Dilac;
- kCHF 20 pour des travaux à venir.



ANNEXE

2022-23

Vadec

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. NOM, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds
La société est exonérée fiscalement.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes selon art. 957 à art. 962 CO.

Liquidités : les comptes courants bancaires, Post-Finance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs : la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2ème rappel.

Immobilisations en cours de construction : les études et pré-études, approuvées par la Direction sont incluses.

Immobilisations corporelles : elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

Certaines provisions (variation stock de balles entre autres) ont été reclassées de manière à présenter des informations comparatives.

3. NOTES SUR CERTAINES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS

3.1. DÉPÔTS/PRÊTS À COURT TERME

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Strid SA (prêt)	500'000.00	500'000.00
Vadec SA (placements à court terme)	5'750'000.00	0.00
SacNEVa (placements à court terme)	2'900'000.00	0.00
Total	9'150'000.00	500'000.00

3.2. PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉ, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	% PARTICIPATION – PART AU DROIT DE VOTE/CAPITAL	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
ISDS Oulens SA Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20'000.00	20'000.00
COSEDEC, coopérative Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40'000.00	40'000.00
Vatri SA Colombier NE/Milvignes	245 actions – 49%	245'000.00	245'000.00
Total		305'000.00	305'000.00

3.3. DÉPÔTS/PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Vivaldis (prêts)	6'500'000.00	7'000'000.00
Vatri SA (prêts)	311'135.15	555'985.98
Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises	17'863'383.76	17'892'560.16
Total	24'674'518.91	25'448'546.14

3.4. TAXE AU SAC DU CANTON DE NEUCHÂTEL (SACNEVA)

Selon convention, le Conseil d'État a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, deux comptes bancaires particuliers ont été ouverts pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et leur redistribution. Fin septembre 2023, le solde des comptes ouverts auprès de la BCN et de la Raiffeisen, figurant dans les avoirs bancaires, se montent à CHF 2'248'029.87 auxquels

s'ajoutent un placement à terme de CHF 2'900'000.00 pour un montant total de CHF 5'148'029.87 (CHF 5'362'045.34 à fin septembre 2022). Présentée sous la rubrique «autres dettes à court terme», la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 3'752'096.94 (CHF 3'489'228.74 à fin septembre 2022).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année 2022 s'est élevée à CHF 3'369'761.88 (CHF 3'252'197.64 pour l'année 2021). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 165.00 par tonne (CHF 155.00 l'année précédente).

3.5. PASSIFS DE RÉGULARISATION

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Solde des frais de transports à refacturer	2'335.32	7'155.12
Provision 13 ^e salaires	395'045.80	370'941.45
Factures à recevoir	1'011'598.08	607'360.47
Autres (cautions pour conteneurs)	18'798.00	18'798.00
Rétribution aux communes	40'000.00	-
Total	1'467'777.20	1'004'255.04

3.6. PROVISIONS À COURT TERME

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	658'356.15	635'655.75
Total	658'356.15	635'655.75

3.7. PROVISION ACTIVITÉ 1

Sur la base des rapports d'experts, le chiffrage du démantèlement des actuelles installations de Colombier et de La Chaux-de-Fonds est estimé à CHF 9'000'000.00. C'est pourquoi, il sera alloué à une provision spécifique d'un montant minimum de CHF 900'000.00 par année jusqu'à la mise en service de la nouvelle usine de La Chaux-de-Fonds.

Nouvellement, s'ajoute au montant total, la provision permettant le cas échéant, le traitement et l'évacuation du stock de balles.

3.8. PROVISION ACTIVITÉ 3

Cette provision contient entre autres l'acquisition de machines (chargeuse à pneus, broyeur de déchets verts) et deux provisions pour le CLR de Colombier, soit CHF 50'000.00 suite à l'incendie de juin 2022 correspondant à la franchise de l'assurance all-risk et CHF 50'000.00 sur les travaux d'amélioration de la prévention incendie.

3.9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions est constitué de 180'000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante :

ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS	ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS
Commune de Boudry	3'432	Report	33'977
Commune de Brot-Plamboz	64	Commune de Val-de-Ruz	8'101
Commune de Corgémont	1'155	Commune de Val-de-Travers	343
Commune de Cormoret	449	Commune de Villeret	834
Commune de Cornaux	824	Commune d'Enges	137
Commune de Cortaillod	2'059	Commune des Breuleux	1'155
Commune de Cortébert	577	Commune des Planchettes	128
Commune de Courtelary	962	Commune d'Hauterive	1'441
Commune de Cressier	1'098	Commune du Bémont	257
Commune de La Ferrière	321	Commune du Cerneux-Péquignot	257
Commune de La Grande Béroche	4'324	Commune du Landeron	2'265
Commune de La Neuveville	2'128	Commune du Noirmont	1'026
Commune de La Sagne	706	Commune La Chaux-du-Milieu	257
Commune de La Tène	1'716	Commune Les Bois	770
Commune de Lignièrès	412	Commune Les Enfers	64
Commune de Milvignes	5'216	Commune Les Ponts-de-Martel	962
Commune de Montfaucon	641	Commune Plateau de Diesse	1'236
Commune de Muriaux	385	Ville de La Chaux-de-Fonds	27'053
Commune de Nods	412	Ville de Neuchâtel	29'086
Commune de Renan	834	Ville du Locle	9'936
Commune de Rochefort	549	Ville de St-Imier	5'068
Commune de Saignelégier	1'347	Celtor SA	8'018
Commune de Saint-Blaise	2'128	SEOD	9'879
Commune de Saint-Brais	64	SIDP	6'022
Commune de Sonceboz-Sombeval	1'026	STRID SA	13'728
Commune de Sonvilier	1'091	Viteos SA	18'000
Commune de Soubey	57		
A reporter	33'977	Total	180'000

3.10. PROPOSITION CONCERNANT L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU 30 SEPTEMBRE 2023

2022-2023	30.09 2023	ATTR. RÉSERVE LÉGALE	ATTR. EXERCICE	30.09 2022
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de renouvellement UVTD	47'872'375.69	0.00	2'286'069.69	45'586'306.00
Act. 1 - Incinération	0.00	0.00	0.00	0.00
Act. 2 - Bio-déchets	20'697.02	0.00	3'747.17	16'949.85
Act. 3 - Centres logistiques régionaux	6'947.31	0.00	758.97	6'188.34
Act. 4 - Boues de STEP	29'654.11	1'000.00	7'151.88	23'502.23
Act. 5 - Autres activités d'exploitation	21'143.37	0.00	1'420.60	19'722.77
Act. 6 - Déchèteries	11'279.88	0.00	4'820.49	6'459.39
Total des réserves issues du bénéfice	47'962'097.38	1'000.00	2'303'968.80	45'659'128.58

4. DETTE ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	30.09.2023	30.09.2022
	CHF	CHF
CPCN (cotisation ordinaire septembre)	0.00	114'105.95
Total	0.00	114'105.95

4.1. PART AU DÉCOUVERT

La CPCN est une institution de prévoyance de droit public appliquant le système de capitalisation partielle, fondée sur le principe de pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. La Caisse suit pleinement le chemin de croissance, visant à augmenter son taux de couverture chaque année pour atteindre au moins 80 % d'ici 2052.

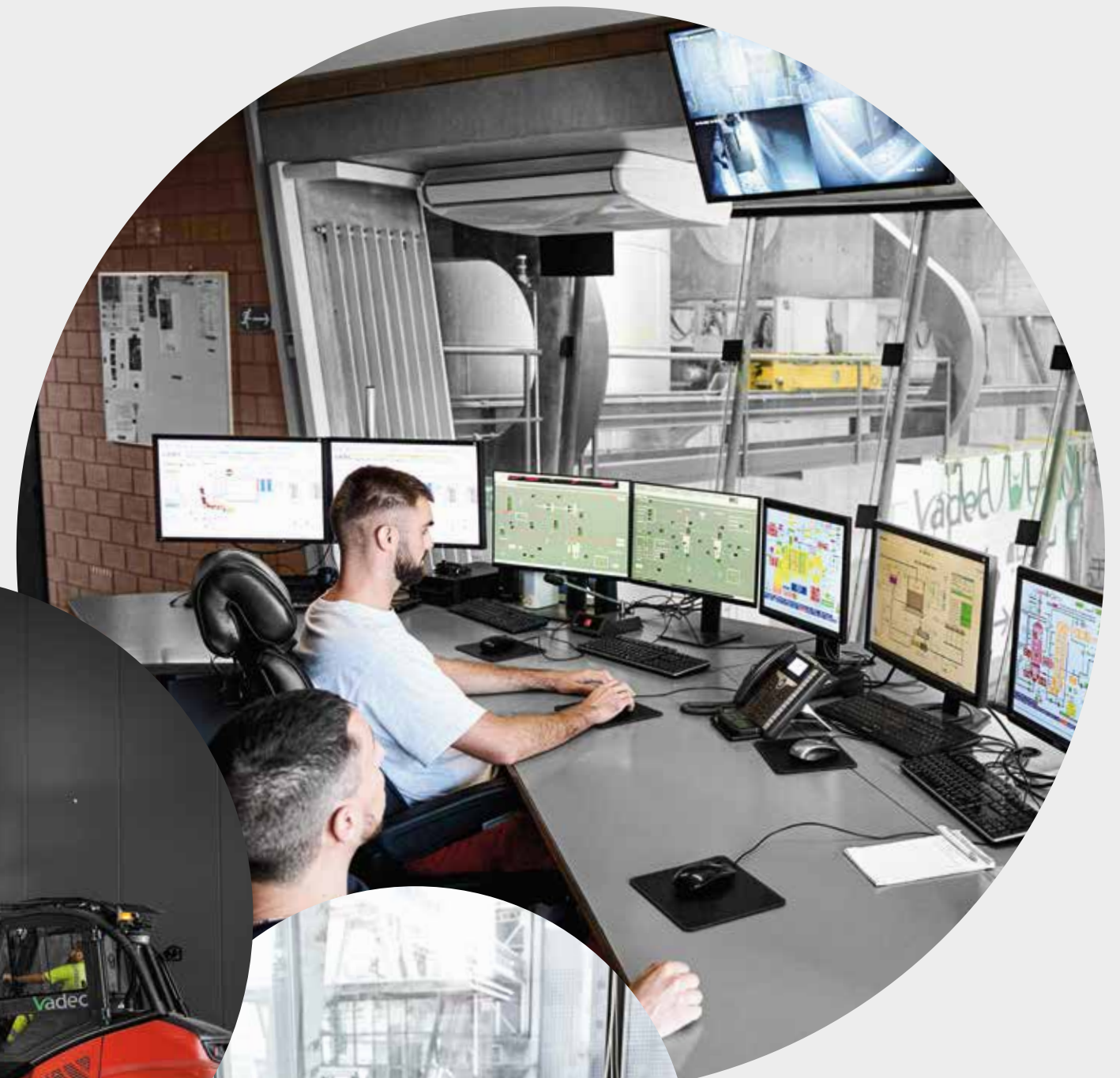
Le découvert de la Caisse, c'est-à-dire la part non capitalisée des engagements, doit être garanti par la collectivité publique. Au 1er janvier 2023, sur la base d'un degré de couverture de 73.6 %, la part au découvert de Vadec s'élevait à CHF 9'698'185.00.

5. NOMBRE DE COLLABORATEURS

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Nombre d'IND	82	81
Nombre d'EPT	76.5	74.9

6. EXPLICATION CONCERNANT LES POSTES EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE DU COMPTE DE RÉSULTAT

	30.09.2023 CHF	30.09.2022 CHF
Vente de bennes	3'400.00	19'120.90
Total des produits exceptionnels uniques ou hors période	3'400.00	19'120.90
Total du résultat exceptionnel unique ou hors période	3'400.00	19'120.90



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 2 février 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vadec SA (la société), comprenant le bilan au 30 septembre 2023 et les comptes de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 34 à 51 et 54 à 58) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Sébastien Leandri
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Tréhan
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

RÉSOLUTIONS

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 sont approuvés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Attribution du résultat global de CHF 2'303'968.80 aux différents fonds et réserves, selon le détail figurant au point 3.10 de l'annexe aux comptes annuels en page 57 du présent rapport.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2022 – 2023.

Au nom du Conseil d'administration
de Vadec SA



Le président
Antoine GRANDJEAN



Le secrétaire
Jean-Philippe PETITPIERRE

Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch / www.vadec.ch

© VADEC SA - 2024

Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch / www.vadec.ch